

# Bilan de 4 ans de mandat

---

Groupe parlementaire  
La France insoumise  
à l'Assemblée nationale

---

2017/18

---

2018/19

---

2019/20

---

2020/21

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>04</b>
<b>CHIFFRES CLÉS .....</b>	<b>06</b>
<b>LES NICHES PARLEMENTAIRES DE LA FRANCE INSOUMISE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.....</b>	<b>08</b>
<b>PRODUCTIONS PARLEMENTAIRES.....</b>	<b>14</b>
<b>LA TRANSCRIPTION DE L'AVENIR EN COMMUN EN LOIS ET EN AMENDEMENTS .....</b>	<b>18</b>
<b>DÉPLACEMENTS À L'INTERNATIONAL.....</b>	<b>20</b>



## LES BILANS THÉMATIQUES ..... **24**

Plan de relance / mesures d'urgence face à la crise du Covid-19 .....	25
Les cadeaux aux plus riches.....	26
Les cadeaux aux grandes entreprises .....	27
Temps de travail et chômage .....	28
Retraites .....	29
Droits des salariés.....	30
Les privatisations.....	31
Gestion de la crise sanitaire depuis mars 2020 .....	32

Fin de vie et dépendance .....	34
Santé publique .....	36
Dérèglement climatique.....	38
Cycle de l'eau.....	40
Forêts.....	41
Logement .....	42
Transports .....	43
Politique énergétique .....	44
Agriculture .....	45
Défense des libertés fondamentales .....	46
Justice.....	47
Pour une refonte républicaine de la police....	48
Asile et immigration .....	50
Lutte contre les discriminations des personnes LGBTQI+ .....	51
Lutte contre le racisme .....	52
Égalité des droits entre les femmes et les hommes .....	53
Laïcité.....	54
Des associations en péril .....	55
Enseignement supérieur et recherche .....	56
Culture .....	58
Éducation .....	60
Information .....	62
Jeunesse .....	63
Sport .....	65
Défense nationale .....	66
Une France indépendante .....	67
Une diplomatie de rupture avec le néolibéralisme international .....	68
Libre-échange et relocalisation.....	69
Pour les Outre-mer, un quinquennat de perdu.....	70

# Introduction

---

## **L'élection en 2017 des 17 députés du groupe insoumis à l'Assemblée nationale**

a été un événement politique majeur en France. Elle suivait le rassemblement des bulletins de vote de 7 millions de personnes pour le programme l'Avenir en commun. Elle offrait la durée d'une législature pour faire vivre les idées de ce programme au fil des événements face au pouvoir le plus personnel et le plus violent de la Cinquième République. Notre humanisme écologique et social a pu donner de la voix dans une opposition sans faille. Une opposition créatrice. Premiers opposants nous avons aussi été premiers proposants. Le groupe ainsi formé était inédit par sa composition. À l'image de la fédération constituée autour du programme dans l'élection présidentiel, il réunit des membres d'horizons politiques très divers : à côté de militants associatifs, des membres du Parti de gauche, d'Ensemble, des communistes ont travaillé au coude à coude. Le défi posé en juin 2017 était de tenir le choc de cinq années de travail parlementaire dans une position d'opposition minoritaire. Ce n'était pas gagné d'avance.

Avant l'élection, tout le monde était occupé par ses activités d'aide-soignante, de conseiller EDF, de bibliothécaire, de responsable associative, de journaliste, etc. Le groupe de la France insoumise a aussi apporté cela : la fierté pour les milieux populaires d'avoir les leurs pour les représenter à l'Assemblée nationale. Les arrogantes et médiocres moqueries de députés macronistes gonflés au mépris de classe contre la « députée bac - 2 » ou le « député call center » n'ont jamais entamé notre fierté. Au contraire elles ont renforcé l'identification avec nous de milliers de gens. Notre ligne de conduite fut d'abord de cultiver ce lien si important. C'est celui qui se produit lorsque les oubliés, les méprisés, les invisibles accèdent à la lumière de la représentation politique. Ordinairement, toutes les scènes et arènes où le débat politique officiel s'organise, hémicycles et plateaux télévisés, effacent les classes populaires et leurs préoccupations. C'était la première injustice à briser. Ce qui a souvent été décrit comme des « coups d'éclats » des députés insoumis visait précisément à cela. Les commentateurs n'ont pas compris à quel point pour beaucoup de gens, voir dans l'Assemblée le paquet de pâtes qu'ils ne pourraient plus acheter avec la baisse des APL ou entendre une aide-soignante parler crûment du quotidien dans les EHPAD était décisif. Car avec la visibilité retrouvée peut s'enclencher un cercle vertueux : le peuple est de retour en politique. Voilà notre façon d'être députés. Nous avons fait notre la phrase de Maximilien Robespierre, quand à la question qu'il lui était adressée de savoir s'il se prenait pour le « défenseur du peuple » il répondit « je suis du peuple, je n'ai jamais été que cela, je ne veux être que cela ; je méprise quiconque a la prétention d'être quelque chose de plus ».

Cette brochure présente, secteur par secteur, le bilan de notre opposition aux années Macron vues depuis l'Assemblée nationale. Nous honorons ainsi une partie importante de notre mandat : celle de rendre des comptes réguliers devant le peuple de notre activité. Ce n'est pas la première fois que nous le faisons. Depuis 2017, nous avons publié de nombreux rapports, brochures, explications des lois du régime macroniste et de notre combat contre elles. Nous avons, dans nos circonscriptions et dans toute la France participé à des centaines de discussions, de réunions et de mobilisations avec des associations, des syndicalistes, des militants écologistes. Sur chaque sujet qui venait devant nous, nous avons tâché d'aller chercher nos informations et nos propositions auprès de ceux qui étaient en première ligne. Plusieurs des propositions de loi déposées ont même été écrites directement par des citoyens dans des ateliers des lois organisés partout dans le pays. De toutes les manières, nous avons construit et entretenu un lien entre notre activité au sein de l'institution parlementaire et la société. « Un pied dedans, un pied dehors », voici comment nous avons combiné l'action institutionnelle et citoyenne : faire rentrer les luttes dans l'Assemblée et faire connaître dehors ce qui se discutait et était voté dans l'hémicycle. Les batailles contre la réforme des retraites qui ont rassemblé des millions de gens ainsi que contre la casse du Code du travail en ont été des moments emblématiques. En toutes circonstances, dans les votes ou dans les luttes, nous sommes restés unis et solidaires.

Mais ici, vous trouvez tous les éléments d'un bilan complet. Il se compose d'abord de la critique argumentée de l'œuvre d'Emmanuel Macron. Avant tout, nous avons été un groupe d'opposition. Nous avons assumé sans complexe ce rôle pour lancer l'alerte, mobiliser et nous battre contre le démantèlement de l'Etat social et la dérive autoritaire du régime. Nous l'assumons d'autant plus dans un régime qui a réduit le Parlement à une simple chambre d'enregistrement et utilisé toutes les armes antiparlementaires : ordonnances, article 49.3, temps de parole réduit pour l'opposition. Mais jamais notre activité ne s'est limitée à cela. Cette brochure recense toutes ces propositions et notre travail législatif en positif. Les chiffres sont éloquents. Nous avons déposé une centaine de propositions de lois et plus de 59 000 amendements. Sans oublier nos rapports de commission d'enquête, de missions d'information et 4 contre-budgets détaillés. 56% des mesures de l'Avenir en Commun sont d'ores et déjà transcris en propositions législatives prêtes à être appliquées. Bien sûr, pour se rendre compte de la portée d'une telle donnée, il faut se rendre compte qu'une grande partie de l'Avenir en commun ne relève pas du domaine de la loi mais de celui des décrets, des arrêtés ou de la méthode de gouvernement. Jamais sûrement une force politique n'a été aussi prête à exercer le pouvoir que nous le sommes après ce mandat législatif. Bien sûr, toutes ces propositions s'affronteront au sectarisme buté des macronistes. Le résultat de nos niches le montre : sur 27 propositions de loi présentées, toutes ont été rejetées sauf une, sur la malbouffe, adoptée après avoir été vidée de sa substance. Mais qu'importe : tout ce travail n'est pas perdu. Il existe en France un programme de rupture dont les conditions d'application ont été amplement réfléchies, travaillées et préparées. Cette brochure montre, dans sa construction, qu'à chaque coup reçu de Macron, nous avons trouvé une réplique constructive. Elle rend possible la construction d'une Union Populaire majoritaire. Elle alimente la discussion autour de propositions concrètes qui réunissent une très grande majorité. Elle montre la crédibilité de l'application de ces propositions. Elle prouve l'existence d'une équipe capable de gouverner tout de suite avec expérience et sérieux.

**Jean-Luc Mélenchon  
Mathilde Panot**

100

propositions  
de loi



62

propositions  
de résolution



# Les chiffres clés



4

Le groupe FI  
a été à l'initiative  
de 4 commissions  
d'enquête



59 160

amendements  
déposés

Le groupe  
le plus actif  
sur les 12  
derniers mois

**448**  
interventions en séance  
en moyenne par député  
dont  
**264**  
interventions longues

C'est également  
le groupe  
qui a proposé  
le plus  
d'amendements.

Le groupe  
premier  
opposant

Le groupe FI a voté  
en accord avec le groupe  
de la majorité présidentielle  
(LREM) seulement  
dans 15 % des cas. C'est bien  
moins que la moyenne  
des autres groupes,  
qui est de 46 %.



Le groupe  
le plus uni  
et cohérent

À plus de 99%  
les députés France  
insoumise votent  
de manière  
identique.

Le groupe  
le plus  
présent  
aux votes

Le groupe  
est en effet plus uni  
que la moyenne  
de tous les groupes,  
qui est de 91%.

En moyenne,  
95% des députés  
du groupe FI  
prennent part  
aux scrutins  
solennels.



# Les niches parlementaires de la France insoumise à l'Assemblée nationale

Une seule journée par an, notre groupe parlementaire peut décider des textes de loi qui seront débattus dans l'hémicycle : il s'agit de notre niche parlementaire. Ces textes sont d'abord examinés en comité réduit par les députés spécialistes du sujet au sein d'une commission permanente de l'Assemblée. Ensuite ils sont discutés en séance, où la majorité pouvait au début du mandat décider de rejeter les textes sans même débattre des articles, avec une motion de rejet préalable ou une motion de renvoi en commission.

# 2018

Proposition de loi sur le burn-out visant à faire reconnaître comme maladies professionnelles les pathologies psychiques résultant de l'épuisement professionnel

→ **Motion de rejet préalable de la majorité**

Proposition de résolution sur l'importance démocratique de l'utilisation de la voie référendaire pour la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada

→ **Proposition de résolution rejetée**

Proposition de loi constitutionnelle visant à faire de l'accès à l'eau un droit inaliénable

→ **Motion de rejet préalable de la majorité**

Proposition de loi relative à la mise en place d'un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité

→ **Motion de rejet préalable de la majorité**

Proposition de loi relative à l'euthanasie et au suicide assisté, pour une fin de vie digne

→ **Motion de renvoi en commission de la majorité**

# 2019

---

Proposition de loi constitutionnelle visant à instaurer la possibilité de référendums d'initiative citoyenne (RIC)

---

→ **Motion de renvoi en commission de la majorité**

Proposition de loi visant à l'institution d'un fonds de soutien à la création artistique

---

→ **Motion de renvoi en commission de la majorité**

Proposition de loi demandant l'interdiction du glyphosate

---

→ **Motion de renvoi en commission de la majorité**

Proposition de loi visant à protéger la population des dangers de la malbouffe

---

→ **Proposition de loi adoptée, mais vidée de sa substance**

Proposition de loi relative à la création d'un permis de conduire public gratuit

---

→ **Rejetée en commission, le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de loi pour l'interdiction du régime européen de travail détaché sur le territoire national

---

→ **Rejetée en commission puisque tous les articles ont fait l'objet d'amendements de suppression, le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

# 2020

---

Proposition de résolution déclarant la nécessité d'une bifurcation écologique et solidaire pour aller vers les jours heureux

---

→ **Proposition de résolution rejetée en séance**

Proposition de loi visant à plafonner les frais bancaires

---

→ **Rejetée en séance, aucun article adopté**

Proposition de loi - Femmes de ménage :  
Encadrer la sous-traitance, cesser la maltraitance

---

→ **Adoptée en commission mais vidée de sa substance,  
le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de loi visant à créer un pôle public du médicament

---

→ **Adoptée en commission mais vidée de sa substance,  
le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de loi visant à préciser le champ d'application des arrêtés de catastrophe naturelle et leur financement

---

→ **Rejetée en séance, aucun article adopté**

Proposition de loi pour parer à la crise alimentaire et agricole

---

→ **Adoptée en commission mais vidée de sa substance,  
le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de résolution déclarant la nécessité du rachat de la dette publique par la Banque centrale européenne et de sa transformation en dette perpétuelle

---

→ **Proposition de résolution rejetée en séance**

# 2021

Proposition de loi organique instaurant une procédure de parrainages citoyens pour la candidature à l'élection présidentielle

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi visant à étendre le revenu de solidarité active pour les jeunes de 18 à 25 ans

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi relative à la limitation des impacts négatifs de la publicité

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi établissant la garantie d'emploi par l'État employeur en dernier ressort

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi visant à l'instauration d'une taxe sur les profiteurs de crise

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi pour une meilleure reconnaissance et un meilleur accompagnement des blessés psychiques de guerre

→ **Rejetée en commission, le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de loi instaurant un domaine public commun afin de lutter contre la précarité des professionnels des arts et de la culture

---

→ **Rejetée en commission, le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

Proposition de loi visant à instaurer la proportionnelle intégrale au scrutin législatif

---

→ **Rejetée en séance**

Proposition de loi relative à l'interdiction des « fermes-usines »

---

→ **Rejetée en commission, le groupe FI ne redépose pas la proposition de loi en séance**

**Sur 27 propositions de loi et de résolution présentées durant les niches LFI, une seule a été adoptée en séance (bien que vidée de sa substance).**



# Les productions des parlementaires

---





# Commissions d'enquête

2017-2018



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR :

**L'alimentation industrielle : qualité nutritionnelle, rôle dans l'émergence de pathologies chroniques, impact social et environnemental de sa provenance**

→ présidée par **Loïc Prud'homme**

2018-2019



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR :

**La lutte contre les groupuscules d'extrême droite en France**

→ présidée par **Muriel Ressiguier**

2019-2020



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR :

**Les obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire**

→ présidée par **Ugo Bernalicis**

2020-2021



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR :

**La mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés et ses conséquences**

→ présidée par **Mathilde Panot**



# Publications du groupe parlementaire

- 2018**
  - Contre-budget 2018 - 2022
  - Pour une politique migratoire humaniste, solidaire, raisonnée et réaliste
- 2019**
  - Contre-budget pour 2019
  - Contre-projet à la réforme des retraites
- 2020**
  - Contre-budget pour 2020
  - Covid-19 : 11 mesures d'urgence
  - Covid-19 : Analyse des ordonnances du gouvernement
  - Covid-19 : Guide sur les violences intrafamiliales liées au confinement
  - Covid-19 : Planification du déconfinement
  - Covid-19 : Guide de protection des salariés pendant la crise du Coronavirus
  - Covid-19 : Mesures d'urgence pour les étudiants
  - Commission d'enquête Covid de la FI
  - Covid-19 : Plan de déconfinement économique : pour une bifurcation écologique
  - Macron à la dérive autoritaire
  - Préparer des alternatives au confinement

Durant l'ensemble du mandat, Éric Coquerel a été rapporteur spécial au sein de la commission des finances pour l'annexe n°16 du budget sur l'écologie. Dans ce cadre il a produit des rapports annuels et porté nos propositions.



## Votations citoyennes

2018



POUR LA SORTIE DU NUCLÉAIRE  
ET POUR LA PROMOTION DES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

→ **315 000 votants**

93,13 % se sont prononcés pour la sortie planifiée  
du nucléaire et le 100 % renouvelable

2021



L'EAU EST À NOUS ! PAS AUX MULTINATIONALES

→ **295 000 votants**

99,61 % se sont prononcés pour inscrire le droit à l'eau  
et à l'assainissement dans la Constitution et pour  
interdire son accaparement par des multinationales



# La transcription de l'Avenir en commun en lois et en amendements

Le groupe parlementaire de La France insoumise a déposé **91 propositions de loi, 25 propositions de résolution et plus de 59 000 amendements** au cours de la 15<sup>e</sup> législature.



**Par « transcrit », on entend traduit législativement par voie d'amendements ou dans une proposition de loi du groupe FI.**

---

#### **CHAPITRE 1 :**

#### **FACE À LA CRISE DÉMOCRATIQUE, CONVOQUER L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE LA 6<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **47% du chapitre**
- **13 propositions de loi** (dont 6 de niches) et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 2 :**

#### **FACE AU CHÔMAGE ET À L'URGENCE SOCIALE, PARTAGER LES RICHESSES, METTRE AU PAS LA FINANCE**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **64% du chapitre**
- **17 propositions de loi** (dont 4 de niches) et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 3 :**

#### **FACE À LA CRISE CLIMATIQUE, LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **93% du chapitre**
- **30 propositions de loi** (dont 7 de niches) et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 4 :**

#### **FACE À LA CRISE EUROPÉENNE, SORTIR DES TRAITÉS EUROPÉENS**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **45% du chapitre**
- **2 propositions de loi de niches**, 2 propositions de résolution et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 5 :**

#### **FACE À LA GUERRE, INSTAURER L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE AU SERVICE DE LA PAIX**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **36% du chapitre**
- **2 propositions de loi**, une proposition de loi organique et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 6 :**

#### **FACE À LA GRANDE RÉGRESSION, CHOISIR L'OBJECTIF DU PROGRÈS HUMAIN**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **77% du chapitre**
- **16 propositions de loi** (dont 3 de niches) et de nombreux amendements

#### **CHAPITRE 7 :**

#### **FACE AU DÉCLINISME, PORTER LA FRANCE AUX FRONTIÈRES DE L'HUMANITÉ**

- Le groupe parlementaire FI a transcrit législativement **40% du chapitre**
- **1 propositions de loi** et de nombreux amendements

**En 4 années, au cours de la 15<sup>e</sup> législature, le groupe parlementaire de la France insoumise aura transcrit législativement plus de 56% du programme de l'Avenir en commun. Une grande partie des propositions qui n'ont pas été transcrives ne relèvent tout simplement pas de la loi.**



# Déplacements à l'international

---



# 2017

- Août** ..... **Ségovie en Espagne** pour une conférence sur « Comment arrêter l'extrême droite », organisé par Anticapitalista/Podemos  
> Danièle Obono
- Octobre** ..... **Athènes** pour le congrès fondateur du parti Cap sur la Liberté de Zoé Konstantopoúlou  
> Jean-Luc Mélenchon, Bastien Lachaud, Michel Larive, Bénédicte Taurine
- Berlin** pour le groupe de travail sur les conditions de travail des collaborateurs à l'Assemblée nationale  
> Michel Larive
- Lisbonne** : sommet du plan B organisé par le Bloco de Esquerda  
> Danièle Obono, Éric Coquerel

# 2018

- Janvier** ..... **Berlin** pour une conférence organisée par Die Linke  
> Jean-Luc Mélenchon
- Côte d'ivoire à Abidjan** avec le Régiment du 1<sup>er</sup> RCP d'Ariège  
> Michel Larive
- New Delhi** à l'invitation du gouvernement Indien, participation à la Conférence des Parlementaires d'Origine Indienne  
> Jean-Hugues Ratenon
- Février** ..... **Naples** pour une rencontre avec le maire Luigi de Magistris ainsi que le parti Potere al popolo  
> Jean-Luc Mélenchon
- Pays-bas et Danemark** dans le cadre de la mission d'information sur les Ehpad  
> Caroline Fiat
- Mars** ..... **Irlande** dans le cadre de la mission d'information sur les ressources en eau et le changement climatique  
> Loïc Prud'homme
- Nairobi au Kenya** dans le cadre de la mission parlementaire sur le VIH, la tuberculose et le paludisme  
> Michel Larive
- Hambourg** : Conférence « Où va la France sous Macron et l'Europe sous Macron et Merkel ? », organisée par Die Linke  
> Danièle Obono
- Brésil** : Forum social mondial et lancement du comité de solidarité avec Lula  
> Éric Coquerel
- Mai** ..... **Russie** pour rencontrer le leader de l'opposition populaire Sergueï Oudaltsov  
> Jean-Luc Mélenchon

<b>Juin</b> .....	<b>Bruxelles</b> pour une rencontre « Maintenant le Peuple » dans le cadre des élections européennes -> Jean-Luc Mélenchon
	<b>Mexico</b> pour l'observation de l'élection présidentielle -> Michel Larive
<b>Juillet</b> .....	<b>Madrid</b> pour le congrès de Podemos -> Jean-Luc Mélenchon
	<b>Sahel</b> pour rencontrer des soldats français en opération extérieure -> Bastien Lachaud
<b>Septembre</b> .....	<b>Liverpool</b> pour rencontrer Jeremy Corbyn -> Jean-Luc Mélenchon
	<b>Cuba</b> sur l'agro-écologie -> Caroline Fiat, Loïc Prud'homme, Ugo Bernalicis
	<b>Mali et Niger</b> , rencontre de soldats français de l'opération Barkhane -> Alexis Corbière
	<b>New York</b> : « The Rise of Left Politics in Europe », organisé par le People's Forum -> Danièle Obono
<b>Novembre</b> .....	<b>Dakar</b> , pour le Forum international sur la Paix et la Sécurité en Afrique -> Bastien Lachaud
	<b>Riace en Italie</b> , visite d'un village accueillant des migrants avec le maire -> Clémentine Autain

# 2019

<b>Janvier</b> .....	Déplacement au <b>Rojava</b> en soutien au peuple kurde -> Mathilde Panot, Danièle Obono
	<b>Cuba</b> pour des rencontres avec des ministres sur la question du blocus -> Éric Coquerel
<b>Février</b> .....	<b>Mali</b> sur la situation politique et suivi de l'opération Barkhane -> Bastien Lachaud
<b>Mars</b> .....	<b>Brasilia</b> dans le cadre de la mission d'information « Développement durable et accords de libre-échange » -> Danièle Obono
	<b>Île-Maurice</b> à l'invitation du gouvernement, visite des chantiers du métro express et échange avec le Président par intérim -> Jean-Hugues Ratenon
<b>Avril</b> .....	<b>Lisbonne</b> pour le congrès du Bloco et participer à la marche des œillets rouges -> Jean-Luc Mélenchon
	<b>Stockholm</b> pour le sommet Plan B, organisé par le Left Party of Sweden -> Danièle Obono, Éric Coquerel

<b>Juin</b> .....	Bruxelles pour la création de l'intergroupe parlementaire avec la délégation LFI au Parlement européen et rencontre avec Rafael Correa > Jean-Luc Mélenchon
<b>Juillet 2019</b> .....	<b>Italie et Belgique</b> dans le cadre de la mission d'information sur la psychiatrie > Caroline Fiat
<b>Juillet - Septembre</b> .....	<b>Mexique, Uruguay, Brésil</b> pour plusieurs conférences, rencontre avec Lula en prison, rencontre avec Andrés Manuel López Obrador ainsi que Pepe Mujica > Jean-Luc Mélenchon
<b>Octobre</b> .....	<b>Algérie</b> en soutien du Hirak > Mathilde Panot
	<b>Washington</b> pour le congrès spatial international et rencontre avec la délégation française à l'OTAN > Bastien Lachaud
<b>Novembre</b> .....	<b>Suisse</b> pour une visite du CERN > Jean-Luc Mélenchon
	Déplacement officiel en <b>Chine</b> en temps que député titulaire de la Grande Commission France-Chine, à Pékin > Michel Larive
<b>Décembre</b> .....	<b>Chili</b> , rencontre du groupe parlementaire Frente Amplio > Alexis Corbière

## 2020

<b>Novembre</b> .....	<b>Bolivie</b> pour l'investiture du président Luis Arce et du vice-président David Choquehuenca > Mathilde Panot
-----------------------	--

## 2021

<b>Avril</b> .....	<b>Equateur, Bolivie</b> pour rencontrer le président bolivien Luis Arce, le vice-président bolivien, David Choquehuenca, et le candidat équatorien Andrés Arauz, discours sur l'eau au lac Titicaca > Jean-Luc Mélenchon
<b>Juillet</b> .....	<b>Burkina Faso</b> pour une conférence sur la francophonie dans le monde, un hommage à Thomas Sankara et une rencontre avec le Balai citoyen > Jean-Luc Mélenchon, Bastien Lachaud, Mathilde Panot
<b>Septembre</b> .....	<b>Bruxelles et Ostende</b> pour la ManiFiesta du PTB > Jean-Luc Mélenchon
<b>Octobre</b> .....	<b>Rome</b> à l'occasion de la pré-COP26 > Michel Larive

# Les bilans thématiques

---



# Plan de relance / mesures d'urgence face à la crise du Covid-19

---

Le gouvernement met en avant un plan de relance de 100 milliards d'euros et des mesures de soutien aux entreprises, « quoi qu'il en coûte », qui auraient permis de sauver l'économie. Mais dans les faits, le montant des dépenses pour faire face à la crise sont dérisoires, elles consistent essentiellement en des cadeaux sans contreparties aux grandes entreprises et aux secteurs polluants. On ne peut pas en dire autant du soutien aux plus pauvres et des investissements écologiques.

- **Parmi les mesures du plan de relance, la plus importante et la seule qui soit véritablement pérenne, est la baisse des impôts de production qui représente une perte de recettes de 10 milliards d'euros chaque année, largement capté par les grandes entreprises et les secteurs les plus polluants,** pour un effet nul en termes de relance. L'OFCCE estimait l'an dernier que l'effet multiplicateur de la baisse des impôts de production ne serait que de 0,3 en 2021. Concrètement, cela signifie que la richesse produite engendrée par cette mesure, sera trois fois moins élevée que son coût pour les finances publiques : un fiasco, et l'illustration que les mesures du plan de relance ne sont qu'une classique politique de soutien à l'offre, sans lien avec la crise.
- **Pour l'écologie, le « plan de relance » ne consiste qu'en un saupoudrage de mesures dérisoires** parmi lesquelles se glissent un soutien aux secteurs du nucléaire, de l'aéronautique ou encore de l'automobile. Et pour les plus pauvres, des miettes : moins de 1% du plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé est destiné au soutien aux personnes précaires.
- Insuffisant, inadapté, le plan de relance ne rattrape même pas la perte de croissance à horizon 2022. Même les économistes libéraux Jean Pisani-Ferry et Olivier Blanchard appelaient en mai 2021 à 60 milliards d'euros supplémentaires entre 2021 et 2023, incluant un soutien aux personnes les plus précaires. Mais le gouvernement a d'autres projets inscrits dans son « programme de stabilité » transmis à la Commission européenne : contraindre les dépenses publiques à une hausse de 0,7% (elle était de 1% sur la période allant de 2012 à 2019, la plus austéritaire). Cela représente une baisse sans précédent par rapport aux besoins de la population.

## NOS RÉPONSES :

- **Tout au long de la crise, nous avons multiplié les propositions d'alternatives, pour un véritable plan de relance.** Nous avons déposé des amendements pour sauver l'emploi, imposer des contreparties sociales et environnementales aux aides publiques destinées aux entreprises, proposer la création de 300 000 emplois jeunes, une année blanche pour les intérimaires et les extra de la restauration et de l'hôtellerie et l'interdiction des dividendes pendant la crise. Pour la santé, nous avons proposé le recrutement de dizaines de milliers de soignants dans l'hôpital public, un pôle public du médicament et déposé une proposition de loi pour nationaliser l'entreprise Luxfer, seule usine de production de bouteilles d'oxygène à usage médical en Europe, abandonnée par le gouvernement. Nous avons également demandé la hausse des minimas sociaux au seuil de pauvreté et l'extension du RSA aux personnes de 18 à 25 ans.
- **Plutôt qu'un saupoudrage sans cohérence de milliards d'argent public confortant les industries les plus polluantes sans la moindre contrepartie écologique et sociale, nous avons également présenté dans notre document de « déconfinement économique », les axes pour une relance s'appuyant sur la bifurcation écologique :** reconstruction de notre système de santé, passage à 100% d'énergies renouvelables, un grand plan de rénovation thermique des bâtiments, la rénovation de notre réseau d'eau ou encore la transformation de notre système agricole et alimentaire.

# Les cadeaux aux plus riches

---

- **Bruno le Maire évoque « 22 milliards d'euros de baisse d'impôts sur les ménages sur le quinquennat ». Mais ces cadeaux fiscaux sont ciblés sur les plus riches.** D'après l'Institut des politiques publiques (IPP), les baisses d'impôts de 2018 à 2020 est nul sur les revenus moyens 2020 des 10% les moins riches et font gagner 4 500 € aux 1% les plus riches. Parmi ces 1% les plus riches, les écarts sont vertigineux. Le revenu des 1% les plus riches a augmenté en tout de 6 350 € de 2015 à 2018, et de 192 000 € pour les 0,01 % les plus riches.
- Les milliardaires ne se sont jamais portés aussi bien que sous Macron ! Le patrimoine des milliardaires français s'élève à 430 milliards d'euros selon le classement Forbes 2021, contre 277 milliards en 2020. **En 2021, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes françaises s'élève à 1 000 milliards d'euros, en hausse de 30% en un an : c'est la plus forte progression annuelle jamais enregistrée.**
- **Flat tax et ISF (5 milliards d'euros par an)** : Dès le début de son mandat, Macron s'est affirmé comme le président des riches en réduisant les impôts sur le patrimoine (ISF) et sur les revenus du capital (« flat tax »). Ces cadeaux n'ont pas servi l'investissement et l'emploi. L'évaluation des réformes de la fiscalité du capital pilotée par France stratégie, note : « Les dividendes déclarés à l'impôt sur le revenu ont augmenté de plus de 60 % en 2018. Hausse en partie causée par la mise en place de la « flat tax ». Résultat : « **Les 0,1 % les plus aisés sont un quart de fois plus riches que les 0,1 % de 2017** ». Le rapport précise : « pas d'impact de la réforme sur l'investissement ». Au contraire, en rendant la fiscalité du capital si « attractive », elle a détourné les revenus vers les dividendes au détriment des investissements et de l'emploi.
- **Suppression de la taxe d'habitation (17,6 milliards d'euros par an)** : Le gouvernement avance un gain de 723 € pour 24,2 millions de foyers. Mais dans le détail : les 16% de foyers les plus pauvres ne payaient déjà pas de taxe d'habitation et ne bénéficieront pas de cette réforme. **Les 20% les plus riches ont un gain moyen de 1 158 € pour un total de 8 milliards d'euros par an, soit la moitié du coût total de la réforme** alors que ce n'était pas dans le programme de Macron.
- **Baisse de l'impôt sur le revenu (5 milliards d'euros par an)** : Le gouvernement communique sur un gain moyen de 303 € pour 16,9 millions de foyers fiscaux (les 2 premières tranches), censé être le pendant pour les « classes moyennes » des cadeaux pour les riches de début de mandat. Mais ces baissent d'impôts bénéficient aussi par exemple à un célibataire gagnant 6 700 € par mois ou un couple avec 3 enfants gagnant 27 000 € par mois. À l'inverse, **57 % des ménages les moins riches ne payant déjà pas l'impôt sur le revenu avant 2020 ne sont pas concernés.**

## NOS RÉPONSES :

**Tout au long du quinquennat, nos propositions ont visé à renforcer l'imposition des ultra-riches**, en rétablissant et en renforçant l'ISF ou encore en supprimant la « flat tax ». En parallèle, le rétablissement des 14 tranches d'un impôt sur le revenu véritablement progressif se traduirait par une baisse d'impôts pour 91 % de la population !

# Les cadeaux aux grandes entreprises

---

Le gouvernement se félicite d'une baisse d'impôts sur les entreprises de plus de 20 milliards d'euros sur le quinquennat. Mais ces cadeaux fiscaux sont captés par les plus grosses entreprises et les activités polluantes, pour une efficacité nulle au regard des investissements et d'emploi.

→ **Sous Macron, l'impôt sur les sociétés (IS) s'effondre** : son taux passe de 33,33% en 2017 à 25% en 2022. Son assiette est mitée. Des niches fiscales comme l'intégration fiscale, le régime mère-fille et la niche Copé occasionnent à elles seules 40 milliards d'euros de manque à gagner par an. S'y ajoutent d'autres niches comme le crédit d'impôt recherche, qui coûte 6 milliards par an, ou l'ex-CICE transformé en baisse de cotisations, qui coûte environ 20 milliards d'euros par an.

**L'évasion fiscale représente entre 80 et 100 milliards d'euros par an en France selon Solidaires finances publiques. Rien n'a été fait pour lutter sérieusement contre ces pratiques scandaleuses.** Et l'imposition minimale mondiale sur les entreprises, à propos de laquelle le gouvernement communique, n'y changera rien.

→ **Une imposition favorable aux plus grandes entreprises polluantes** : Comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement a **baissé les « impôts de production »** de 10 milliards d'euros par an en 2020. Les PME ne captent que 30 % du gain. Le gain moyen est de : **940 € pour les TPE, contre 9,1 millions d'euros pour les grandes entreprises**, à commencer par celles des secteurs les plus polluants (la production d'électricité et de gaz, les industries extractives et la finance). À cela s'ajoutent des milliards d'aides sans contreparties. Résultat : **en 2021, les entreprises du CAC 40 ont versé 51 milliards de dividendes alors qu'elles prévoient de supprimer plus de 60 000 emplois dans le monde et près de 30 000 en France.**

## NOS RÉPONSES :

**Nous avons déposé des centaines d'amendements pour demander la suppression des niches fiscales néfastes comme le crédit impôt recherche, ou les 18 milliards d'euros par an de niches fiscales sur les énergies fossiles.** Nous avons proposé une véritable taxe GAFA, ou encore l'impôt universelle des entreprises pour lutter contre l'évasion fiscale. Pendant la crise, nous avons mené la bataille pour exiger des contreparties écologiques et sociales pour les aides aux grandes entreprises et nous avons déposé une proposition de loi demandant l'instauration d'une taxe sur les profiteurs de crise mise en avant dans le cadre de notre niche parlementaire en 2021.

# Temps de travail et chômage

---

Alors que, grâce aux progrès techniques, à la formation et à leurs efforts, la productivité des travailleurs augmente, les destructions d'emplois s'accumulent, **le gouvernement s'obstine à vouloir augmenter la durée du travail et à culpabiliser les chômeurs. Un non-sens économique et civilisationnel : c'est tout l'inverse qu'il faudrait faire.**

→ **De la promesse initiale d'Emmanuel Macron d'accorder le chômage à celles et ceux qui démissionnent, il ne reste que des miettes.** En revanche, avec sa réforme de l'assurance chômage, son gouvernement va, à la sortie d'une crise économique, allonger la durée minimale de cotisations pour bénéficier du chômage de 4 à 6 mois, pénalisant près de 500 000 personnes.

→ Son gouvernement a déjà fait passer en force un nouveau mode de calcul des indemnités, non plus calculées sur le salaire moyen des jours travaillés mais plutôt sur le revenu moyen des deux dernières années, prenant en compte les périodes non travaillées : irresponsable alors que la crise a forcé tant de travailleurs précaires à des périodes d'inactivité. Tellement que même le Conseil d'État, saisi par les syndicats, a décidé de suspendre la mesure car elle pénaliserait trop de salariés : du jamais vu. Le gouvernement n'en a pas tenu compte et est, une nouvelle fois, passé en force. **Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 1,15 million de chômeurs voient leur allocation baisser en moyenne de 20%.**

## NOS RÉPONSES :

→ **À l'inverse du gouvernement, nous pensons qu'il est essentiel de réduire le temps de travail** afin que les travailleurs puissent profiter aussi des gains de leur productivité pour leur loisir, leur vie de famille et contribuer à la société autrement.

→ Nous proposons l'instauration d'une **6<sup>e</sup> semaine de congés payés, le respect effectif des 35 heures hebdomadaires immédiatement avec l'objectif de 32 heures, en commençant par les travailleurs de nuit et les métiers pénibles.** Nous voulons convoquer une conférence nationale sur le partage du temps de travail et l'impact du progrès technologique.

→ Parce que le chômage est un fléau pour la société toute entière, **nous proposons de créer une garantie d'emploi** : toute personne pourra se voir proposer d'être embauchée au moins au SMIC dans un emploi utile à la bifurcation écologique et sociale et en lien avec ses qualifications. Nous avons fait valoir cette proposition, indispensable en pleine crise sociale, à travers une proposition de loi portée par Danièle Obono en mai 2021.

# Retraites

---

**Il n'aura fallu que deux ans pour qu'Emmanuel Macron trahisse un engagement de campagne essentiel : ne pas toucher à l'âge légal de départ à la retraite.** Pour l'habiller d'un peu de modernité, il appellera sa réforme « systémique ». La réalité, c'est qu'elle poursuit les mêmes vieilles lunes que Juppé en 1995 ou Raffarin en 2003 : une obsession comptable justifiée par une rhétorique éculée sur l'allongement de la vie.

→ Pourtant, rien n'est moins vrai : alors que les réformes successives (reculs de l'âge légal, mise en place de la décote et de la surcote, augmentation du nombre d'annuités...) ont diminué le temps pendant lesquels les travailleuses et les travailleurs peuvent profiter de leur droit au repos en bonne santé, **l'espérance de vie en bonne santé n'a plus progressé en France depuis 10 ans. Les ouvriers vivent 7 ans de moins en bonne santé que les cadres.** L'obsession, dans ce contexte, de contraindre à 14% du PIB le « coût » des retraites n'a qu'un seul objectif : rendre « automatique » les augmentations de l'âge légal et la durée de cotisation... sous peine de baisse des pensions.

→ **À l'Assemblée nationale, le groupe parlementaire de la France insoumise a mené la bataille pendant des semaines à l'appui des mobilisations sociales,** sous l'impulsion de ses chefs de file Adrien Quatennens et Clémentine Autain. Les députés ont contesté pied à pied chaque disposition, face à l'entêtement d'un gouvernement qui n'a pas hésité à profiter d'un Conseil des ministres exceptionnel dédié au Covid pour tenter de faire adopter sa réforme en force, avec l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution.

→ La crise du Covid et les mobilisations sociales ont eu raison du projet de loi : la crise économique fait la démonstration du danger que comporterait le système promu par le gouvernement, qui aurait automatiquement conduit à une réduction des pensions ou à un recul de l'âge légal, dans un contexte de chômage massif.

## NOS RÉPONSES :

→ Au-delà d'une bataille parlementaire menée avec pugnacité, le groupe parlementaire a proposé un contre-projet complet, qui prévoyait :

- **le départ à la retraite à 60 ans** avec 40 annuités de cotisation,
- aucune pension pour carrière complète en dessous du SMIC
- un minimum vieillesse au dessus du seuil de pauvreté.

# Droits des salariés

---

À peine élu, alors qu'il supprimait l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), **Macron et son gouvernement se sont attaqués par ordonnances à la destruction du Code du travail**. Depuis les conditions de travail se sont détériorées et le chômage de masse reste une réalité. Macron s'est aussi attaqué aux droits associés des salariés comme les retraites et l'assurance chômage.

→ **Les « ordonnances Travail » de Macron et de son gouvernement furent un véritable « coup d'État social** », passant par-dessus la représentation nationale et les syndicats de salariés. Il s'agit d'une destruction méthodique des protections apportées par le Code du travail. Au cœur de cette contre-réforme, se trouve l'inversion de la hiérarchie des normes dans la plupart des domaines. Désormais, ce sont les accords d'entreprises qui dominent, le pouvoir de négociation des employeurs est renforcé aux dépens des salariés. Et ce d'autant plus que les CSE (Comité Social et Economique) pourront négocier de nombreux points sans recourir aux délégués syndicaux.

La mise en place des CSE actait la fin des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), soit une instance dédiée à la sécurité et à la santé des salariés. La pandémie a démontré qu'ils étaient indispensables. Par ailleurs, les salariés, notamment les ouvriers et les employés, continuent à mourir à leur poste de travail – sans parler des accidents du travail. On ne peut s'y résigner.

→ **Ces ordonnances consacrent un monde du travail où les salaires et les conditions de travail sont soumis à un dumping social tous azimuts**. Les salariés sont également exposés à l'organisation d'une concurrence entre eux, en particulier avec le statut des travailleurs détachés. Nous en avons demandé la suppression.

→ Si, pour faire face à la pandémie, chômage partiel et aides aux entreprises ont pu laisser croire à certains que les salariés allaient être bien traités, **les plans sociaux se sont multipliés**, le chômage dans son ensemble a augmenté et les intermittents de l'emploi n'ont pas bénéficié d'une année blanche au même titre que les intermittents du spectacle. Le chantage à la dette repart de plus belle, contre-réforme des retraites et contre-réforme de l'assurance chômage restent au programme de la Macronie.

→ **La situation des travailleurs du secteur public s'est aussi dégradée**. Les rémunérations n'ont pas augmenté, le point d'indice des fonctionnaires restant gelé alors que le jour de carence a fait son retour, suspendu tout de même le temps de la pandémie. Le recrutement de contractuels dans la fonction publique atteint des records.

## NOS RÉPONSES :

→ **Dès le début de leur mandat, les députés insoumis ont mené la lutte contre la destruction du Code du travail, en lançant l'alerte depuis l'Assemblée, mais aussi en appelant à des mobilisations** et en soutenant le monde du travail mobilisé. Une des premières mesures à prendre sera d'abroger ces ordonnances dès 2022.

→ En outre, la France insoumise n'a eu de cesse de promouvoir une autre vision du monde du travail où les salariés ne seraient plus des « serfs dans l'entreprise », où leurs salaires augmenteraient et leurs conditions de travail s'amélioreraient. À commencer par la réduction du temps de travail tout au long de la vie.

→ Enfin, face à la pandémie, le groupe parlementaire de la France insoumise a multiplié les propositions pour planifier le déconfinement économique, organiser une société de roulement et en proposant de recruter massivement pour faire face aux besoins immédiats induits par la nécessaire bifurcation écologique. C'est pourquoi lors de sa niche parlementaire 2021, le groupe parlementaire a proposé une nouvelle arme : la garantie d'emploi.

→ Le groupe a mené, en lien avec la délégation des eurodéputés FI, une mission d'information sur la protection sociale des travailleurs des plateformes au niveau européen.

# Les privatisations

---

Le président Macron a accéléré la cadence des privatisations par rapport à ses prédécesseurs, dont François Hollande, déjà conseillé par le même Macron. Nous ne parlerons ici que de la privatisation d'entreprises et non pas des différentes privatisations rampantes d'institutions comme la Sécurité sociale et nos retraites ou des subventions à l'essor d'acteurs privés dans des secteurs vitaux, des crèches aux Ehpad.

- **Macron poursuit son œuvre de privatisation d'infrastructures stratégiques** comme les aéroports avec le projet de privatisation d'Aéroport de Paris (ADP). Ce monopole public assume directement des missions de service public dont certaines revêtent des enjeux de souveraineté comme le contrôle des frontières. Mais à leurs yeux rien ne doit arrêter l'extension du domaine du marché. Ils ont tout fait pour entraver la mise en œuvre d'un référendum d'initiative partagée (RIP) parlementaire et citoyenne, lancé pour contrer cette privatisation.
- Ensuite, **Macron a privatisé une institution quasi-séculaire, au mépris des risques sur la santé publique. La Française des jeux** est symptomatique de cette recherche de la privatisation à tout crin, quitte à mettre en danger la santé des Français, l'addiction aux jeux étant une réalité aux conséquences sanitaires et sociales dramatiques. Seul un monopole public peut s'accompagner d'une politique de prévention idoine et limiter la concurrence sauvage pour attirer toujours plus de parieurs, souvent de plus en plus jeunes.
- Enfin, **Macron tente d'achever la privatisation d'entreprises publiques historiques comme Engie**. L'entreprise issue de Gaz de France pourra désormais être détenu à 100% par des acteurs privés à cause de la loi PACTE votée en 2019. Pourtant, l'énergie fait partie des biens communs et perdre un tel levier diminue drastiquement notre capacité à enclencher la bifurcation énergétique et écologique nécessaire. En outre, c'est indirectement les réseaux jusque-là publics de GRTgaz qui risquent d'être soumis aux intérêts privés. **EDF est soumis à des menaces similaires encore au stade opaque de projet**, concernant tant la production que les réseaux de distribution et au premier rang desquels la privatisation d'Enedis.

## NOS RÉPONSES :

- Face à cette grande braderie des actifs de la puissance publique, la France insoumise et son groupe parlementaire n'ont cessé de s'opposer à ces manœuvres désarmant l'État et allant contre l'intérêt général. La mobilisation s'est faite à la fois au sein des institutions et à l'extérieur en prenant part aux mobilisations, et notamment en participant activement au lancement du référendum d'initiative partagé (RIP) et à la campagne de recueil de signature pour empêcher la privatisation d'ADP.
- **Au-delà de ces mobilisations, la France insoumise a toujours été force de proposition pour montrer qu'un autre modèle est possible** : une économie mixte avec un secteur public puissant, notamment dans les secteurs stratégiques. Face à l'impératif écologique, il est nécessaire de sauvegarder des entreprises structurantes pour l'administration des biens communs. La planification écologique nécessite le rétablissement de pôles publics dans des secteurs tels que l'énergie et les transports, ainsi qu'un pôle public bancaire garant des investissements de long terme nécessaires à la bifurcation écologique.

# Gestion de la crise sanitaire depuis mars 2020

---

À une réelle politique nationale de santé, fondée sur le développement des services publics, des tests systématiques et la distribution massive et gratuite de masques, les macronistes ont préféré un discours d'infantilisation, de culpabilisation individuelle et de restriction des libertés. C'est le propre des régimes autoritaires. La majorité a systématiquement opposé la protection de la santé et la sauvegarde des libertés. Ils ont fait comme si tout relevait de la responsabilité des citoyens pour mieux se dédouaner de leurs propres responsabilités. De notre côté, si nous avons appelé à la discipline sanitaire populaire et nous avons aussi multiplié les propositions : mesures sociales d'urgence, alternatives au confinement, nationalisation d'entreprises stratégiques, etc, toutes sciemment ignorées par l'exécutif !

---

## LE BILAN DE MACRON ET SA MAJORITÉ :

→ **Notre vie rythmée par les régimes d'exception** : déjà plus d'un an et 6 mois sous régime d'exception : création de l'état d'urgence sanitaire le 23 mars 2020, prolongé pour la première fois en mai 2020, puis prétendue « sortie » de cet état d'urgence sanitaire en juillet 2020 pour lui substituer un régime transitoire où le gouvernement conservait 90% des pouvoirs de l'état d'urgence sanitaire à l'exception de la possibilité d'instaurer confinement et couvre-feu. L'état d'urgence sanitaire a ensuite été réactivé en octobre 2020, prolongé en novembre, puis de nouveau en février 2021 jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Sans parler du couvre-feu, nous en sommes « sortis » le 2 juin dernier avec un régime transitoire instaurant notamment le « passe sanitaire ». Maintenant, avec la nouvelle loi passe sanitaire et vaccination obligatoire pour certaines professions, nous allons vivre sous ce régime dérogatoire de sortie au moins jusqu'au 31 décembre pendant que les territoires d'outre-mer restent sous état d'urgence jusqu'à mi-novembre ! Pire, le passe sanitaire a été étendu aux activités du quotidien rendant la vie impossible pour les non-vaccinés. Cette société du contrôle permanent n'est pas tenable. Nous devons convaincre plutôt que contraindre. **Entre mars 2020 et juillet 2021, nous avons ainsi vécu 11 mois sous état d'urgence sanitaire et 5 mois sous le régime dit « de sortie ».**

→ **Confinement et nouveau délit** : En plusieurs mois, plus d'un million de contraventions ont été prononcées, après plus de 20 millions de contrôles, souvent arbitraires, parfois discriminants, voire violents, opérés par des policiers ou gendarmes. Pire, la violation réitérée (à 3 reprises en 30 jours) de l'obligation de rester confiné pouvait mener à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois et 3 750 euros d'amende après jugement en comparution immédiate. Plus de 150 mois de prison ferme ont été prononcés sur le fondement de ce nouveau délit entre sa création par la loi du 23 mars 2020 et l'autonome 2020. Le Conseil constitutionnel a mis trois mois à partir du vote de la loi d'état d'urgence sanitaire et six semaines à partir de la fin du confinement pour se prononcer sur cette nouveauté qui avait déjà brutalisé tant de monde.

→ **Le Conseil de Défense a remplacé le Conseil des ministres et le Parlement** : La mise à l'écart du Parlement est une habitude en Macronie, mais plus inhabituel, les décisions sur le confinement, le déconfinement, et le couvre-feu n'ont pas été prises en Conseil des ministres mais en Conseil de Défense, pourtant créé en 1959 pour les décisions de stratégie militaire, illustrant la pratique solitaire du pouvoir. Pourquoi un tel Conseil ? Couvert par le secret-défense, ses participants prennent le risque de poursuites pénales s'ils en révèlent le contenu, Macron est ainsi couvert ! De plus, la composition de ce conseil est à sa discrétion. Le monarque choisit donc qui il veut. Le gouvernement est écarté, le Parlement n'a rien à dire. L'opacité et l'arbitraire règnent.

→ **La crise sanitaire comme opportunité de mettre en place un régime autoritaire** : De StopCovid, une application, dont l'efficacité reste à démontrer, au coût significatif (6,5 millions d'euros entre juin et octobre 2020) pour laquelle le Parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire sur des soupçons de favoritisme, jusqu'aux drones utilisés illégalement pour surveiller le respect du confinement, en passant par des dizaines d'ordonnances scélérates visant à profiter de la crise pour restreindre les droits sociaux et dégrader le fonctionnement de la Justice, la crise a été utilisée comme occasion de tester pour les nouvelles technologies liberticides, la destruction progressive de l'État de droit et de l'État social.

#### **NOS RÉPONSES :**

- Dès les débats sur la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 du 23 mars 2020, nous avons voté contre l'état d'urgence sanitaire et déposé de nombreux amendements pour limiter les diverses restrictions de libertés, assurer un meilleur contrôle parlementaire et multiplier les mesures sociales (interdictions des licenciements, reconnaissance du Covid comme maladie professionnelle, fermeture des centres de rétention administrative, etc), propositions réitérées au fil des différents examens des projets loi prolongeant l'état d'urgence sanitaire ou le régime transitoire de sortie.
- En mai 2020, **nous déposons 11 propositions de loi pour faire face à la crise du Covid-19** : suspension des loyers, réquisitions des entreprises du textile, nationalisation de Luxfer, gratuité des masques, encadrement des prix alimentaires, résolution pour l'annulation de la dette, etc ... **assorties de 6 plans**, notamment le plan de déconfinement économique pour une bifurcation écologique de juillet 2021 puis les alternatives au confinement en novembre. Enfin, nous avons produit **4 guides** pour aider nos concitoyens dans ce contexte difficile (violences intrafamiliales, protections des salariés et mesures pour les étudiants notamment). A cela s'est ajoutée, **notre propre commission d'enquête sur la gestion de la crise** et de nombreuses actions solidaires, ainsi que multiples articles d'analyse.
- Nous nous sommes très clairement opposés au « passe sanitaire » et avons saisi le Conseil constitutionnel sur la création de ce passe, puis son extension, et continuerons à nous y opposer puisque le gouvernement veut le prolonger au-delà du 15 novembre 2021.

# Fin de vie et dépendance

---

La crise du Covid a mis en lumière le scandale du traitement réservé aux personnes âgées et l'impréparation totale des gouvernements successifs face à l'enjeu du vieillissement de la population. Le sort des personnes âgées pendant le premier confinement aura abouti à la création d'un « comité stratégique contre l'isolement des personnes âgées » en février 2021 : une excuse pour ne rien faire.

→ Annoncée pendant tout le quinquennat, la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale consacrée à l'autonomie n'aura abouti qu'à des pétitions de principe, largement sous-financées. La loi « grand âge » a, elle aussi, été sans cesse repoussée : elle n'aura finalement pas lieu avant la fin du quinquennat. Rien n'aura été pensé ou fait concrètement pour permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester chez elle ; et pour celles qui doivent être prises en charge de l'être dans des conditions dignes.

Au contraire, la réalité du bilan de ce quinquennat est désastreux pour les personnes âgées :

- La diminution **des lits unités de soins de longue durée, passés de 80 000 à 32 000 entre 2003 et 2017**, a rejailli sur les Ehpad, qui ont dû prendre en charge des personnes atteintes de pathologies lourdes, sans budget et sans personnel formé.
- S'en suivent une situation dramatique pour les **personnes qui ne reçoivent pas les soins adaptés** ainsi que pour **les personnels, trop peu nombreux, qui travaillent dans des conditions dégradées et stressantes**. Cela conduit à des situations de maltraitance institutionnelle.
- Les conditions d'accueil sont de plus en plus dégradées : **un tiers des établissements n'ont pas été rénovés depuis 1999**.
- À noter que **le prix moyen d'un Ehpad est 30 % plus cher que la retraite moyenne** : le coût moyen d'une chambre en Ehpad avoisine les 2 000 € par mois. Pour payer leur hébergement, un tiers des personnes âgées puisent dans leur épargne ou sont financés par leurs enfants, car leur pension de retraite ne couvre pas la dépense.

Le gouvernement a promis, dans le plan de relance de septembre 2020, une somme de 2,1 milliards d'euros sur cinq ans pour les Ehpad, dont 600 millions d'euros pour des équipements numériques.

1,3 millions de Français sont aujourd'hui en perte d'autonomie. Il y en aura 1 million de plus en 2050. Le secteur du maintien à domicile fait face à une pénurie de poste : 1 poste sur 3 reste vacant. La faute aux conditions de travail extrêmement précaires : 1 aide à domicile sur 5 vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. La conséquence : 20% des demandes de prise en charge ne sont pas aujourd'hui honorées, faute de personnels.

Trop peu a été fait pour les personnes en situation de handicap. La promesse de l'égalité républicaine n'est pas encore une réalité. Le gouvernement a par exemple refusé à plusieurs reprises et encore récemment, début octobre, de déconjugualiser l'allocation aux adultes handicapés (AAH), maintenant sous dépendance les personnes concernées. La situation des accompagnants des éléves en situation de handicap (AESH) reste innaceptable.

## NOS RÉPONSES :

- Caroline Fiat a présenté dès 2018 un rapport sur les Ehpad. Le rapport recommande notamment une norme minimale d'encadrement en personnel « au chevet » (aides-soignants et infirmiers) de 6 ETP pour 10 résidents, dans un délai de quatre ans maximum, **ce qui revient à doubler le taux d'encadrement actuel et créer 210 000 postes.**
- Le rapport de François Ruffin remis en 2020 sur les métiers du lien a fait des propositions pour améliorer les conditions de travail des aides à domicile, prévenir les accidents du travail et ratifier la convention de l'Organisation internationale du Travail sur les travailleurs domestiques. Nous proposons d'organiser urgentement une **conférence sociale sur les salaires et les conditions de travail dans les métiers du lien et du soin.**
- Chacune et chacun a le droit à la dignité jusqu'au bout. Si, « face à la mort, nous sommes tous égaux », nous sommes loin d'être égaux sur les conditions dans lesquelles nous mourrons : le moment ultime de notre vie nous est parfois rendu plus difficile, par déni ou indifférence, alors qu'il pourrait se réaliser dans des conditions plus apaisées. Le groupe parlementaire a proposé, dès 2017, une **proposition de loi pour donner un cadre légal respectueux de la volonté des personnes et protecteur pour le corps médical à l'euthanasie et l'assistance au suicide.**
- Nous proposons **d'inscrire dans la Constitution le droit à mourir dans la dignité, y compris avec assistance, et la garantie d'accès à des soins palliatifs.**
- François Ruffin a défendu vigoureusement les AESH tout au long du mandat, notamment à travers une mission d'information sur les métiers du lien. Loïc Prud'homme a défendu un amendement en langue des signes pour garantir l'accès aux services publics des personnes sourdes et malentendantes.

# Santé publique

---

**Nous ne cessons d'alerter depuis des années sur la grave dégradation de notre système de santé et des conditions de travail des femmes et des hommes qui en assurent le bon fonctionnement.**  
En considérant la santé non pas comme un bien commun à préserver mais comme une dépense à limiter, le gouvernement a amplifié l'œuvre des gouvernements précédents.

→ **L'hôpital public à la casse.** Alors que Macron pérorait devant des soignants inquiets et exténués qu'il n'y avait pas « d'argent magique », la crise du Covid a montré avec fracas les lacunes de la politique gouvernementale : manque de matériel essentiels, pénuries de médicaments et de personnels, conditions de travail indignes, insuffisance du nombre de lits... En 2018, près de 4 200 lits d'hospitalisation complète ont été fermés dans les établissements de santé français, portant le total à près de 100 000 sur les 25 dernières années. La situation pèse en particulier sur les populations rurales : depuis la fermeture en 2018 de la maternité de l'hôpital Louis-Jaillon, à Saint Claude dans le Jura, 12 accouchements ont eu lieu en bord de route faute de maternité à proximité suffisante.

→ **Les accords du Ségur sont très loin d'être suffisants pour compenser des décennies de casse organisée de l'hôpital public.** Les 19 milliards d'investissements annoncés recoupent en réalité 6,5 milliards d'euros de reprise de dette étalée sur 10 ans. Les 15 000 recrutements consistent en réalité à pourvoir les 7 500 postes vacants et d'en créer seulement 7 500. Or, l'attractivité de ces métiers a tellement été dégradée que le nombre de candidats est insuffisant. Les revalorisations du Ségur sont évidemment bienvenues, mais elles ne compensent pas dix ans de gel du point d'indice. La rémunération des infirmiers reste 10% inférieures à la moyenne européenne selon le Syndicat national des professionnels infirmiers-CFE-CGC.

→ **Surtout, aucun changement de cap qui redonnerait du sens à l'activité des soignants n'est évoqué.** Les logiques managériales entendant gérer l'hôpital comme une entreprise sont toujours à l'œuvre via la tarification à l'acte, les « plans de retour à l'équilibre » ou encore l'Agence nationale d'appui à la performance.

→ **Une dépendance sanitaire insupportable.** L'insuffisance du stock de masques n'a pas seulement souligné la non-préparation du gouvernement, mais aussi l'incapacité du pays à en produire suffisamment pour répondre à la demande. Cela a également concerné d'autres matériels médicaux (respirateurs), des médicaments (près de 2500 concernés en 2020, soit 6 fois plus qu'en 2006), et bien sûr les vaccins. Cette dépendance illustre l'impasse de laisser faire le marché en matière sanitaire et de faire pleuvoir les aides publiques sans contreparties sur le secteur. La France est passée en 10 ans de premier fabricant d'Europe à seulement quatrième. Le plan de relocalisation annoncé en grandes pompes par le Gouvernement chez Sanofi se heurte à la réalité : pour une seule nouvelle usine de 200 employés, Sanofi est en train de supprimer 1 000 postes en 3 ans et prévoit la construction d'usines au Canada et à Singapour.

→ Le recours systématique à des consultants extérieurs, à Microsoft pour l'hébergement de nos données de santé ou encore à Doctolib pour la campagne de vaccination témoignent également du renoncement de l'exécutif à une politique sanitaire publique et indépendante.

→ **La protection sociale sous pression.** Le « reste à charge zéro » est une promesse de Macron en 2017, votée dans la loi de financement de la sécurité sociale 2018 pour une mise en œuvre progressive de 2019 à 2021. Il prévoit des tarifs plafonds pour un panier de soins, qui seront pris en charge en partie par la Sécurité sociale et en partie par les complémentaires santé, conduisant à un reste à charge nul pour l'assuré. Nous avons alerté sur le risque important que cette disposition, qui s'appuie sur des engagements oraux des complémentaires santé, entraîne une hausse de leurs tarifs. En 2020, selon UFC - Que Choisir, l'inflation médiane a été de 4,3%, soit trois fois plus que l'augmentation du pouvoir d'achat des Français. Le surcoût médian est de 79 € en moyenne et jusqu'à 200 € pour un assuré sur cinq.

- La complémentaire solidaire à 1 euro par jour est caractérisée par un non-recours massif (autour de 40%), et le phénomène des refus de soin n'a pas disparu : environ 9% des chirurgiens-dentistes les pratiquaient en 2019 selon une étude du Défenseur des droits.
- L'étatisation du financement de la protection sociale a encore été accentuée pendant le mandat Macron à travers les baisses de cotisations. Non content d'être contraire à l'esprit de la protection sociale mise en place par le Conseil national de la Résistance, elle fait peser un risque financier sur le système. Depuis 2019, l'État n'est en effet plus tenu de compenser ces exonérations auprès de la Sécurité sociale.

#### **NOS RÉPONSES :**

- **Nous souhaitons en finir avec la logique budgétaire de la santé et de la tarification à l'acte. Ce sont les besoins qui doivent fonder la politique publique de santé, et non aux soins et aux soignants de s'adapter à des contraintes budgétaires d'austérité.**
- Nous proposons :
  - **La prise en charge à 100% par la Sécurité sociale de l'ensemble des soins prescrits avec tiers payant intégral : c'est-à-dire la gratuité totale et véritable pour l'usager.**
  - La suppression de l'ONDAM (Objectif national de dépenses de l'assurance maladie) qui maintient la pression sur les dépenses de santé.
  - Engager un plan pluriannuel de recrutement de médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs.
  - Revenir sur la tarification à l'acte, les suppressions de lits, de personnels.
  - Créer un pôle public du médicament pour faciliter l'égal accès aux traitements, protéger la recherche de la finance et supprimer l'influence des entreprises privées dans les activités médicales et hospitalières, notamment par l'arrêt de l'accès libre des visiteurs médicaux à l'hôpital public.
- En cohérence, nous nous sommes systématiquement opposés durant le mandat aux réformes visant à démanteler l'hôpital public et la protection sociale et avons soutenu les nombreuses mobilisations des soignants et paramédicaux. Nous avons porté une proposition de loi relative à **la création d'un pôle public du médicament**, elle aussi balayée d'un revers de main, et nous nous sommes récemment associés au **RIP pour la transformation de l'hôpital public**.

# Dérèglement climatique

---

Le bilan environnemental du quinquennat est funeste : non-respect des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, défense des énergies fossiles et du lobby du nucléaire, soutien aux grands projets inutiles, etc. La liste est longue. Macron est démasqué : il est bien le champion du greenwashing et le cancre du climat. Tout au long de ce quinquennat, le groupe parlementaire de la France insoumise a porté des propositions ambitieuses afin de mettre en œuvre la bifurcation écologique, grâce à la planification et en instaurant la règle verte.

---

## RESPECT DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- **Le gouvernement a revu à la baisse ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (EGES), contre l'avis du Haut conseil pour le climat.** Il est passé d'un objectif de réduction des EGES de -2,3% à -1,5%. Le gouvernement s'est félicité de la tenue de ses engagements, avec une baisse des EGES de -1,7% pour 2020. Triste opération de communication qui tente, en vain, de cacher le sombre bilan écologique du gouvernement.
- **Le gouvernement a balayé d'un revers de main les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC)** : ¾ des propositions ont été mises de côté, édulcorées ou repoussées à plus tard, en plus des « jokers » de Macron, sur le moratoire sur la 5G ou encore sur la taxation de 4% sur les dividendes. Le projet de loi initial présenté par le gouvernement était déjà bien loin de l'objectif initial (baisse de 40% des EGES en 2030 par rapport à 1990). Mais la majorité a réussi à amoindrir encore la portée du texte, en s'accordant, en catimini, avec la droite sénatoriale.

---

## DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- **Le gouvernement détrote le droit de l'environnement**, notamment avec le décret qui met en danger les sites classés. Dans la loi Climat et résilience, l'actuel délit de pollution est remplacé par un délit général de pollution, ce qui constitue une régression. Ce délit général de pollution est caractérisé d'« écocide » : c'est pour mieux vider ce mot de sa substance, et prétendre avoir fait quelque chose.
- **Dans le même temps, le gouvernement criminalise les militants écologistes** : à Bure, à Notre-Dame-des-Landes, convocations judiciaires pour les décrocheurs de portraits de Macron pour dénoncer l'inaction climatique, répression violente de militants écologistes, création de la cellule de gendarmerie « Déméter » spécialisée dans la lutte contre la répression des militants écologistes et contre la maltraitance des animaux.

---

## SE DONNER LES MOYENS HUMAINS NÉCESSAIRES À LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

- **Le gouvernement a supprimé des postes au sein du ministère de l'Écologie depuis le début du quinquennat.** 8195 équivalents temps plein (ETP) ont été supprimés entre 2017 et 2020, soit 13,5 % des effectifs. Avec la suppression de 947 ETP en 2021, 15% des effectifs ont donc été supprimés depuis 2017.

## NOS RÉPONSES :

- Mettre en place la « règle verte », c'est-à-dire ne pas prendre à la nature plus que ce qu'elle est capable de régénérer, planifier la bifurcation écologique.
- Nous avons déposé de nombreux amendements sur le projet de loi climat, en reprenant des propositions de notre programme, l'Avenir en commun, qui rejoignent 90 % des mesures proposées par la Convention Citoyenne pour le Climat.
- Nous avons demandé la répression sévère des « écocides ».
- Nous nous sommes opposés aux suppressions de postes. Il faut donner les moyens humains et financiers au ministère de planifier la bifurcation écologique.

# Cycle de l'eau

---

La France insoumise a porté le sujet de l'eau dans le débat public : elle a proposé différentes mesures pour que chacun et chacune ait accès à l'eau, alors que les pressions sur la ressource sont amenées à se multiplier avec le dérèglement climatique. Le 16 juillet 2021, la députée Mathilde Panot a présenté les conclusions et les recommandations de la commission d'enquête sur la mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés. Auparavant, Loïc Prud'homme avait été rapporteur de deux missions d'information sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau et sur l'impact du changement climatique. Sur ce sujet, **le gouvernement est tout simplement absent et ne prend pas la mesure de l'importance de cet enjeu pour notre avenir.**

---

## FAIRE DE L'ACCÈS À L'EAU UN DROIT INALIÉNABLE

→ Le gouvernement avait annoncé en 2018 qu'il s'engagerait à hauteur de 400 millions d'euros afin d'améliorer le réseau d'eau en Guadeloupe et ainsi permettre à tous les habitants d'avoir un accès à l'eau : où sont ces 400 millions ? Le Varenne agricole de l'eau et du changement climatique qui s'est tenu en mai 2021, est le symbole d'une vision court-termiste, visant à faciliter le captage et l'utilisation de l'eau par les agriculteurs pour lutter contre la sécheresse, au lieu de se tourner vers une agriculture paysanne et biologique.

---

## RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU, UNE NÉCESSITÉ ÉCOLOGIQUE

→ **L'inaction du gouvernement sur la rénovation du réseau d'eau est palpable.** Alors que ce réseau est vétuste et qu'en moyenne, 1 litre sur 5 est perdu dans la nature, le gouvernement n'a **pas suffisamment investi pour le renouvellement des canalisations**, qui permettrait pourtant de moins ponctionner d'eau alors que le stress hydrique va augmenter à cause du dérèglement climatique.

---

## OCÉANS – ÉCOSSYSTÈMES MARINS

→ Les écosystèmes marins sont trop peu connus et la recherche dans ce domaine est trop peu financée. La France insoumise propose des mesures ambitieuses pour explorer et protéger les aires maritimes, qui soulèvent de nombreux enjeux de souveraineté et sont essentielles à la lutte contre le dérèglement climatique. Nous avons émis diverses propositions : interdiction de la pêche électrique, mise en œuvre un plan pour la dépollution de la Méditerranée en partenariat avec les pays riverains, ou encore développement d'une stratégie maritime basée sur une industrie navale indépendante.

## NOS RÉPONSES :

→ Inscription de l'accès à l'eau comme un droit constitutionnel, lutter contre les inégalités d'accès à l'eau, notamment en Outre-mer, tarification progressive avec gratuité des premiers mètres cubes d'eau, enquêter sur le scandale du chlordécone utilisé dans les Antilles françaises.

→ Nous souhaitons également **organiser le retour en régie publique de la gestion de l'eau**. L'accès à l'eau pour tous implique en effet de **lutter contre l'accaparement de la ressource en eau par des grands groupes comme Nestlé Waters**.

→ Nous avons proposé dans notre document de déconfinement économique publié en juillet 2020 de lancer un grand chantier d'accélération des travaux de rénovation de notre réseau d'eau de 150% et d'assurer le contrôle français sur Saint-Gobain PAM, premier producteur mondial de canalisations en fonte.

→ Jean-Luc Mélenchon a publié en 2019 un rapport sur la stratégie française concernant les mers et les océans.

# Forêts

---

Grandes absentes de la politique du gouvernement, les forêts et leur bonne gestion sont pourtant cruciales : protection des écosystèmes, lutte contre le dérèglement climatique, relocalisation de la filière bois en France et création massive d'emplois. **Le groupe parlementaire de la France insoumise a contribué au fait que les thématiques forestières soient portées dans le débat national.** Il a notamment lancé en septembre 2019, une commission d'enquête citoyenne « Forêts, bien commun » pilotée par Mathilde Panot qui regroupe des députés, des sénateurs et le collectif SOS forêt.

- **Le gouvernement a continué la destruction de l'Office national des forêts (ONF) en réduisant les effectifs.** 4 emplois sur 10 ont été détruits depuis 20 ans, et les suppressions de postes continuent. En juin 2021, de nouvelles suppressions de postes ont été annoncées : 475 postes sur les 8 400 seront supprimés dans les 5 ans. Actuellement, un agent gère en moyenne 1 700 hectares contre 800 il y a 20 ans. Ce démantèlement est un désastre social, provoque des drames humains avec déjà une cinquantaine de suicides et empêche les agents de mener à bien leur mission.
- **Les conditions de travail au sein de l'ONF se dégradent.** Le gouvernement a modifié le code forestier, encourageant le recrutement de salariés de droit privé, alors qu'avant ils étaient fonctionnaires, les protégeant des pressions de marchands de bois.
- **La gestion forestière du gouvernement mène à l'industrialisation des forêts,** qui sont rasées et à la place desquelles on plante des arbres en monocultures. **Les conséquences sont désastreuses :** érosion des sols, destruction de la biodiversité, libération d'une partie du CO2 stocké.
- Si le gouvernement a dit qu'il allait arrêter le projet Montagne d'or il n'a pas donné de garanties suffisantes pour le moment. Il a par exemple refusé de l'inscrire dans la loi lors de l'examen de la loi « Climat et résilience ». Ce projet prévoit un déboisement total de 1 513 hectares dont un tiers de forêt primaire.

## NOS RÉPONSES :

- A minima, nous demandons que le niveau d'effectifs de l'ONF de 2011, c'est-à-dire 9 500 équivalents temps plein (ETP), soit restauré.
- **Valorisation du métier de gardes-forestiers en inscrivant dans le code forestier la diversité des missions d'intérêt général de l'ONF** comme le maintien du couvert forestier, la protection de la ressource en eau, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la lutte contre le dérèglement climatique ou encore l'accueil du public.
- Promotion **d'une sylviculture basée sur des forêts avec des essences et des âges variés**, ce qui permet une plus grande résistance aux effets du règlement climatique et promeut la biodiversité, interdiction des coupes rases, possibilité de laisser des surfaces forestières en libre évolution.
- **Le développement d'une filière bois en France** permettra de relocaliser et créer des emplois non-délocalisables (scieries, menuiseries, etc.). Nous proposons de nationaliser les entreprises stratégiques en difficulté, comme la papeterie Chapelle Darblay, et d'appliquer un protectionnisme forestier afin de limiter les importations de produits transformés étrangers.
- Mettre fin immédiatement et définitivement au projet Montagne d'Or.

# Logement

---

Macron et son gouvernement n'ont pas tenu leurs engagements que ce soit dans la lutte contre les situations d'habitat indigne, les passoires thermiques, le manque de logement et de logement social en particulier, la prise en charge de personnes sans domicile. Il s'agit donc d'un échec tant social qu'écologique. Tout au long du quinquennat, le groupe parlementaire de la France insoumise a été force de proposition pour rendre effectif le droit au logement, accélérer le rythme de rénovation thermique des bâtiments et faire bifurquer le secteur de la construction vers des matériaux biosourcés.

---

## RENDRE EFFECTIF LE DROIT AU LOGEMENT

→ La marchandisation du logement, notamment à Paris, a provoqué une augmentation des prix de l'immobilier qui chasse les moins riches des centres urbains. Le gouvernement a fait de la politique du logement une de ses principales cibles avec la baisse des APL et des coupes budgétaires massives dans les HLM, tout en espérant un hypothétique « choc de l'offre » par la dérégulation. Force est de constater que cette politique est un échec.

---

## RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR DU BÂTIMENT

→ **Le gouvernement n'a pas tenu ses engagements** concernant le rythme de rénovation thermique des bâtiments, à savoir la rénovation de 500 000 logements par an dont 100 000 logements sociaux et 150 000 « passoires thermiques » détenues par des ménages à faibles revenus. Le nombre de « passoires énergétiques » n'a été réduit que de 9,5% passant de 7,4 millions en 2012 à 6,7 millions en 2019.

---

## FAIRE BIFURQUER LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

→ Le gouvernement n'a pas mis « en marche » la bifurcation du secteur du bâtiment : l'utilisation du ciment est toujours à l'agenda alors que ce secteur représente près de 20% des émissions de gaz à effet de serre de la France.

### NOS RÉPONSES :

→ **Nous avons proposé d'interdire les expulsions locatives sans relogement**, de mettre en place une « Sécurité sociale du logement », d'encadrer les loyers, de créer un « permis de louer » pour interdire la location de taudis, de faire appliquer la loi SRU obligeant les communes à construire les logements sociaux ou encore de taxer les grosses transactions immobilières.

→ **Engager un plan de rénovation énergétique de 700 000 logements par an** en donnant la priorité à l'isolation des passoires thermiques, créer un guichet unique des aides à la rénovation thermique, garantir un financement public intégral des travaux pour le plus grand nombre.

→ Généraliser l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, terre, paille, fibres végétales, etc.) notamment en adaptant les offres de formation initiale et continue, planifier la reconversion des cimenteries et l'affectation de leur personnel au développement des nouveaux matériaux.

# Transports

---

**Le secteur des transports symbolise la politique de ce gouvernement : la libéralisation des rails, la promotion de l'aérien au profit des plus riches alors que des mesures anti-sociales ont été prises, comme l'augmentation de la taxe carbone qui a déclenché le mouvement des Gilets jaunes.** La France insoumise a fait la promotion des transports écologiques et accessibles à toutes et tous, par exemple lors de l'examen de la loi d'orientation des mobilités.

- **Le gouvernement a mené une politique antisociale**, en souhaitant augmenter encore davantage la taxe carbone, sans accompagnement, ce qui aurait touché d'abord les classes populaires.
- **Le gouvernement a également délaissé certains territoires** – des « petites lignes » de train ont été fermées – et « en même temps » il a soutenu le développement des lignes grandes vitesses : abandon pour les uns, luxe pour les autres.
- **Macron a libéralisé et ouvert à la concurrence la SNCF. Le ferroviaire est pourtant un des secteurs clés de la bifurcation écologique**, à la fois pour le transport de personnes mais aussi des marchandises avec le fret.
- **Les transports en commun et les mobilités douces ont été le parent pauvre de ce gouvernement** : la RATP a, elle aussi, été ouverte à la concurrence. Et « en même temps », **le gouvernement a soutenu des grands projets aux conséquences sociales et environnementales désastreuses**. Le grand contournement de Strasbourg qui va détruire 300 hectares de terres fertiles et l'autoroute de Rouen ont été validés.
- **Le gouvernement a également soutenu le secteur aérien sans condition sociale ni environnementale** lors de la crise sanitaire. Il souhaite uniquement interdire les liaisons aériennes quand il existe une alternative en train en moins de 2h30 (au lieu de 4h, comme proposé par la Convention citoyenne pour le climat), n'a pas non plus traduit dans la loi son annonce d'abandonner la construction du Terminal 4 de l'aéroport Roissy-CDG.

## NOS RÉPONSES :

- Défense des trains de nuit et des petites lignes, reconstruction du maillage de transports en communs, maintien des guichets physiques ouverts, renationalisation des autoroutes. Nous avons fortement soutenu le maintien de la ligne de fret entre Perpignan-Rungis afin d'éviter 25 000 camions en plus sur les routes.
- Nous avons proposé de lancer de grands travaux de rénovation de notre réseau ferroviaire, assurer un contrôle français sur Alstom qui structurera la filière du ferroviaire, interdire la tarification flexible des billets de train, redonner à la SNCF son statut d'entreprise publique en situation de monopole, organiser le report modal vers le fret, une taxe kilométrique aux frontières pour les poids lourds.
- Généralisation du forfait mobilités durables, interdiction des véhicules les plus polluants, interdire la construction de nouveaux tronçons autoroutiers en parallèle d'un tronçon routier existant.
- Suppression de la niche fiscale du kérosène, interdiction des liaisons aériennes quand il existe une alternative en train en moins de 4h, ne pas de construire de nouveaux aéroports ou d'agrandir les aéroports existants.

# Politique énergétique

---

## PROJET HERCULE : DÉMANTÈLEMENT D'EDF EN PROJET

→ « Hercule » était le nom de code donné au projet de démantèlement d'EDF en 3 morceaux, selon les principes néolibéraux classiques : privatisation des profits, socialisation des pertes. Dans un EDF « Bleu » 100% public, on aurait retrouvé le nucléaire et RTE, dans un EDF « Azur », auraient été logés les barrages et dans un EDF « Vert » les énergies renouvelables ainsi qu'Enedis. **Alors que l'ouverture à la concurrence n'a pas produit les baisses de tarifs promises, il s'agit d'aller encore plus loin dans le démantèlement de ce service public historique, en offrant 100% de l'électricité nucléaire au marché européen.** Ce projet « Hercule », repoussé au prochain quinquennat, a fait l'unanimité contre lui : syndicats de salariés, patrons des industries électro-intensives, associations d'élus locaux, mais aussi d'usagers et d'actionnaires-salariés - sans parler des initiatives des mouvements politiques.

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES

→ **L'inaction du gouvernement n'a pas permis à la France de tenir ses engagements** : en 2020, la France avait un objectif de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation finale mais sa part n'atteignait que 17%. Au contraire, **le gouvernement a soutenu le vieux monde des énergies fossiles**, en refusant d'interdire de les subventionner ou encore en soutenant Total qui fait du greenwashing (bio-raffinerie de la Mède, changement de nom pour TotalEnergies) et qui investit dans des projets aux conséquences sociales et environnementales désastreuses à l'étranger (Ouganda, Antarctique, Birmanie, etc.).

## SORTIE DU NUCLÉAIRE

→ **Le gouvernement tente de sauver la filière nucléaire malgré ses déboires.** La loi sur l'énergie et le climat, promulguée en novembre 2019, a repoussé à 2035, au lieu de 2025, l'objectif de baisse à 50% de la part du nucléaire dans la production d'électricité. Le gouvernement **défend l'EPR de Flamanville et la poubelle nucléaire de Bure**, alors qu'aucune solution de gestion des déchets nucléaires viable n'a encore été trouvée. La **sûreté des centrales nucléaires** est également en jeu, alors que l'allongement des durées de fonctionnement, au-delà de la date prévue, devient la norme.

## NOS RÉPONSES :

→ **Soutenir les mobilisations des salariés sur site et lors des manifestations, intervenir à l'Assemblée pour tenter de lever l'opacité sur le projet « Hercule »** et informer pour mobiliser la population, signature d'une tribune commune « Pour un service public de l'énergie sous contrôle citoyen » car pour réaliser la bifurcation écologique, nous aurons besoin d'un réel pôle public de l'énergie structurant.

→ **Passer à 100% d'énergies renouvelables** en promouvant conjointement la recherche de sobriété et d'efficacité énergétiques, formation d'une main d'œuvre qualifiée et dotée de savoir-faire techniques de précision, création d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables, arrêter les subventions aux énergies fossiles notamment à l'étranger, supprimer les niches fiscales polluantes (kérosène aérien, gazole pour le transport routier, carburant maritime).

→ Sortir du nucléaire car cette énergie est dangereuse, ne garantit pas la souveraineté de la France (notamment à cause de l'importation d'uranium) et n'est pas résiliente face aux conséquences du dérèglement climatique (sécheresse, hausse des températures, inondations) qui conduit la France à fermer certains réacteurs lors de périodes de sécheresse.

# Agriculture

---

Le bilan du quinquennat en matière agricole est déplorable. Il faut sortir du modèle de l'agrobusiness industriel et chimique, qui maltraite les humains, les animaux, détruit les sols et la biodiversité, et ne permet pas de rémunérer dignement les paysans. Les politiques de dérégulation des marchés des matières premières alimentaires, les accords de libre-échange, le gigantisme agricole, le recours aux pesticides sont à bout de souffle et la souveraineté alimentaire du pays est en danger. Il faut engager la bifurcation écologique en matière agricole, vers un modèle biologique et paysan, souverain, respectueux du travail des humains, préservant la biodiversité, résilient au dérèglement climatique.

---

## LES BELLES PROMESSES NON-TENUES DU DISCOURS DE RUNGIS EN 2017

- Lors des États généraux de l'alimentation, le **Président s'engageait à améliorer la rémunération des agriculteurs afin qu'ils ne dépendent plus des aides**. Deux ans plus tard, c'est un échec. 20% des agriculteurs ont déclaré un revenu nul. Le bilan de la loi « Agriculture et alimentation » est mauvais. Le rapport de force entre producteurs et distributeurs n'a pas changé. En 2019, on apprend même que la distribution a en fait imposé une **baisse moyenne des tarifs de 0,4 %**.
- Le gouvernement affichait également comme ambition de **réguler l'accès au foncier agricole**. De cette grande loi, promesse de campagne de Macron, il n'y eut qu'une petite proposition de loi pour assurer le **contrôle de l'acquisition de terres agricoles par les sociétés**. Un pourcentage de plus en plus grand de la **surface agricole utile** se voit racheté par des **sociétés extérieures au monde agricole, françaises ou étrangères**.

---

## LA NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR DES POLITIQUES ALIMENTAIRES VERTUEUSES POUR LES PERSONNES ET POUR LA PLANÈTE

- **Les politiques gouvernementales mettent en danger le bien-être du consommateur et celui de la planète.** Le quinquennat a été marqué par des reculs majeurs : le gouvernement a réautorisé les néonicotinoïdes, a renoncé à inscrire dans la loi l'interdiction du glyphosate, a autorisé de nombreuses fermes-usines. Le gouvernement a également créé la cellule de gendarmerie Déméter, spécialisée dans la traque des militants écologistes contre l'agrobusiness industriel, et contre la maltraitance des animaux.

## NOS RÉPONSES :

- Proposition de loi pour **parer à la crise alimentaire et agricole** provoquée par le Covid-19, instaurer des **prix planchers pour garantir un revenu décent** aux paysans.
- Défense et renforcement d'une agriculture paysanne, populaire et vivrière, en développant notamment les filières de légumineuses, création de 300 000 emplois agricoles d'ici à 10 ans, mise en place d'une surface maximale par actif agricole lors des nouvelles autorisations à exploiter, protection généralisée du foncier agricole, forestier et naturel, objectif de zéro artificialisation nette en 2025.
- Redirection des investissements publics en faveur de l'agriculture bio et paysanne, interdiction des pesticides dangereux, instauration de zones tampons protégeant la population des pesticides, promotion de la réduction de la consommation des protéines carnées. Bénédicte Taurine a porté avec l'ensemble du groupe une proposition de loi d'interdiction du glyphosate dans notre niche parlementaire en 2019.

# Défense des libertés fondamentales

---

Le nombre de textes liberticides votés par la majorité présidentielle et ses complices est l'illustration du libéralisme autoritaire de Macron : une politique économique dont l'expansion suppose que toute résistance sociale ou intellectuelle soit réprimée. Depuis 2017, il accompagne son projet de destruction de l'État social d'une restriction toujours plus grande des libertés individuelles et collectives. Après le terrorisme, la crise sanitaire a été instrumentalisée pour nous accoutumer à de nouveaux régimes d'exception. Elle a servi de laboratoire et a accentué la pente autoritaire de l'exécutif. De notre côté, nous avons défendu les libertés fondamentales, individuelles et collectives, mais aussi de nouvelles garanties démocratiques, une justice rendue au nom du peuple, le retour à la raison en matière de sécurité et une politique antiterroriste et sanitaire rationnelle.

---

## LE BILAN DE MACRON : PLUS DE 15 LOIS LIBERTICIDES EN 4 ANS DE MANDAT

- 30 octobre 2017 : Loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (SILT)
- 20 juillet 2018 : Loi relative à la protection du secret des affaires
- 10 septembre 2018 : Loi asile et immigration
- 22 décembre 2018 : Loi ordinaire et organique relatives à la manipulation de l'information
- 23 mars 2019 : Loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
- 10 avril 2019 : Loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations, dite « loi anti-casseurs »
- 23 mars 2020 : Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, qui a créé l'État d'urgence sanitaire, prolongé par plusieurs lois depuis, auxquelles s'ajoutent les lois dites de « sortie » de cet état d'urgence
- 24 juin 2020 : Loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet
- 10 août 2020 : Loi instaurant des mesures de sûreté à l'encontre des auteurs d'infractions terroristes à l'issue de leur peine
- 24 décembre 2020 : Loi relative à la prorogation des chapitres VI à X du titre II du livre II et de l'article L. 851-3 du code de la sécurité intérieure, soit une loi prolongeant la loi SILT
- 25 mai 2021 : Loi pour une sécurité globale préservant les libertés
- Printemps 2021 : Loi pour la confiance dans l'institution judiciaire, dont plusieurs articles reprennent des revendications de syndicats policiers factieux ayant appelé à manifester devant l'Assemblée nationale le jour même où le texte était discuté en séance : sûreté à 30 ans, suppression du rappel à la loi, suppression des crédits de réduction de peine
- 31 juillet 2021 : Loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement
- 5 août 2021 : Loi relative à la gestion de la crise sanitaire, qui a généralisé le « passe sanitaire »
- 24 août 2021 : Loi confortant le respect des principes de la République, dite « loi séparatisme »
- Septembre 2021 : Débats à l'Assemblée nationale sur un nouveau projet de loi responsabilité pénale et sécurité intérieure, dont le but est notamment de réécrire les dispositions de la loi sécurité globale censurées par le Conseil constitutionnel (drones...)
- Septembre 2021 : Annonce d'un nouveau projet de loi qui sera discuté en octobre pour prolonger le « passe sanitaire » au-delà du 15 novembre

## NOS RÉPONSES :

- **Notre groupe parlementaire s'est opposé à l'ensemble de ces lois, et a multiplié les amendements** pour en supprimer les dispositions les plus néfastes tout en proposant une multitude d'alternatives et un changement de paradigme en matière de sécurité. **Nous avons également saisi le Conseil constitutionnel sur de nombreux textes et obtenu plusieurs censures**, notamment sur la loi de réforme de la Justice, la loi dite « anti-casseurs », la loi relative aux mesures de sûreté pour les auteurs d'infractions terroristes et plus récemment la loi sécurité globale. En 2020, la France insoumise a produit un document intitulé « Macron à la dérive autoritaire » dressant le bilan de 3 ans de lois, décrets et mesures restrictives de libertés.

# Justice

---

**En République, la justice est rendue « au nom du peuple français ». C'est cette justice que nous défendons.**

Une justice indépendante, pas une justice aux ordres. Une justice dotée de moyens humains et financiers suffisants, pas une justice délaissée. Or, depuis 4 ans, le gouvernement instrumentalise la justice à des fins politiques, en réduit les moyens, cède aux pulsions médiatiques et aux pressions des syndicats policiers. Fidèles à nos propositions depuis 2017, nous bâtonnons, dès 2022, cette justice indépendante, correctement financée et fondée sur le principe d'égalité entre les justiciables.

---

## LA JUSTICE, MALMENÉE PAR 4 ANS DE MACRONISME

- **Une justice politique** : après avoir réclamé « l'ultra sévérité », par la voix de M. Darmanin, à l'encontre des gilets jaunes, **3 200 gilets jaunes ont été condamnées dont 2 282 à des peines de prison**.
- **Une justice instrumentalisée** : Dupond-Moretti a obtenu la poursuite devant le Conseil supérieur de la magistrature des magistrats du Parquet national financier qui l'avaient mis sur écoute, doublée d'une loi sur mesure pour encadrer la durée des enquêtes préliminaires, alors que les plus tentaculaires, notamment sur la délinquance économique et financière, demandent du temps. Depuis, il est mis en examen pour conflit d'intérêt.
- **Une justice loin du justiciable** : en fusionnant les tribunaux judiciaires avec les tribunaux de grande instance, le gouvernement piétine la justice de proximité.
- **Une justice sans le peuple** : Belloubet a expérimenté des cours criminelles sans jury pour les crimes punis de 15 à 20 ans de prison. Dupond-Moretti avocat l'a conspué. Dupond-Moretti ministre les a généralisés.
- **Une justice répressive** : pour répondre à la pression de certains syndicats de police factieux qui voient dans la justice le problème de la police, le gouvernement a supprimé les crédits de réduction de peines, pour les remplacer par un système plus dur, inégalitaire entre les détenus et dont tout laisse à penser qu'il accroîtra la surpopulation carcérale.
- **Une « justice » injuste envers ses enfants** : par l'élaboration d'un code de justice pénal des mineurs fondé sur la répression et sans concertation avec les professionnels.
- **La justice à coup de mensonges** : avec un ministre qui prétend avoir fait voter un budget historique, quand sur les 1500 postes promis seuls 50 sont des magistrats (alors qu'il en faudrait un millier de plus), et que sur les 8% d'augmentation, l'essentiel part dans un budget carcéral, consistant à construire des places de prison.

## NOS RÉPONSES :

- **Par une commission d'enquête présidée par Ugo Bernalicis, nous avons fait 56 propositions pour renforcer l'indépendance de la justice.** Depuis 4 ans, nous déposons des amendements pour augmenter le nombre de magistrats, de greffiers, d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et accroître les moyens mis sur les alternatives à l'emprisonnement. Nous avons enfin déposé des centaines d'amendements pour bloquer la surenchère pénale, renforcer la justice civile, ériger une véritable justice environnementale, garantir le statut et le rôle des professionnels de la justice (greffiers, avocats, magistrats, experts) et réformer la justice prud'homale.

# Pour une refonte républicaine de la police

---

Le quinquennat restera dans les mémoires comme un quinquennat de violences. Violences sociales, violences écologiques, mais aussi violences policières. De Zineb Redouane à Steve Caniço, de Cédric Chouviat à Michel Zeckler, de Geneviève Legay à Adnane Nassih : l'énumération, loin d'être exhaustive, est macabre et édifiante. Les chiffres le sont tout autant : +179% de saisine du Défenseur des Droits depuis 2014 sur la déontologie des agents de police et de gendarmerie. Bien loin d'assumer la responsabilité politique des ordres donnés en démissionnant, ou même de sanctionner les auteurs, le gouvernement a protégé les violents, justifié leurs actes, et minimisé les violences en simples « dérives ». Comme nous l'avons défendu depuis 4 ans, nous refonderons la police de la cave au grenier : pour une confiance restaurée, il faut restaurer la police de proximité, garantir le droit constitutionnel à manifester, remplacer l'IGPN et l'IGGN par une instance de contrôle déontologique indépendante, renforcer les prérogatives du Défenseur des Droits.

---

## VIOLENCES EN MANIFESTATION

- **Un préfet de police de Paris** (Didier Lallement), nommé en 2018, aux méthodes notoirement violentes, qui a tenu des propos antirépublicains, affirmant qu'il était dans un autre « camp » qu'une citoyenne manifestante.
- **Une technique** (le « nassage ») qui enferme pendant **des heures les manifestants sous les gaz lacrymogènes** provoque des incidents, crée la panique, la confusion et les tensions.
- **Des armes dangereuses, y compris des armes de guerre** (LBD, grenades) dont l'usage a été **démultiplié** (+200% de LBD, +296% de grenades en 2018). Ces armes ont causé : **584 blessés**, 323 blessures à la tête, 5 mains arrachées et une trentaine d'ébognés entre novembre 2018 et janvier 2020.
- **Des unités non spécialisées** (notamment les BRAV) que le gouvernement a généralisé en manifestation alors que, selon le Défenseur des Droits « les incidents les plus nombreux qui surviennent à l'occasion de manifestations mettent en cause des unités non spécialisées dans la gestion du maintien de l'ordre ».

---

## BANALISATION ET OCCULTATION DE LA VIOLENCE

- **Des violences symboliques** : la manifestation à caractère ostensiblement factieux de policiers devant l'Assemblée nationale le 19 mai 2021 ; des centaines de jeunes agenouillés à Mantes-La-Jolie sous les sarcasmes des policiers (« voilà une classe qui se tient sage »).
- **Des violences cachées** : comme dans l'affaire de Viry-Châtillon, où des jeunes, violentés en interrogatoire, ont été accusés à tort par des procès-verbaux tronqués.
- **Des violences contre des députés et des journalistes** : notamment les députés insoumis Loïc Prud'homme et Bénédicte Taurine qui ont été physiquement molestés.

---

## VIOLENCES RACISTES

- **Contrôles au faciès** : les jeunes, perçus comme noirs ou arabes, ont « une probabilité 20 fois plus élevée que les autres d'être contrôlés » (selon le rapport du Défenseur des Droits publié en 2017).
- **Propos ou comportement racistes** : des groupes de près de 10 000 policiers qui déversent leur haine raciste et homophobe sur les réseaux ; des insultes racistes proférées lors d'une interpellation à l'Île-Saint-Denis en avril 2020 (« un bicot comme ça, ça nage pas ») ; ou encore un CRS qui arbore un écusson similaire à un insigne nazi, et dont le ministre de l'Intérieur se contente de bloquer la promotion.
- **Agressions racistes** : l'agression de Michel Zecler, longuement insulté de « sale nègre » tout en étant molesté, est innacceptable. Gérald Darmanin, plutôt que de suspendre immédiatement les violents, a préféré les protéger, prétendant devant l'Assemblée nationale qu'il n'avait pas les images.

---

## UN GOUVERNEMENT ENTRE ATTENTISME ET SURENCHÈRE QUI FAVORISE L'IMPUNITÉ

- **Affaire Benalla** : le fait qu'un collaborateur direct du Président de la République, usurpant les insignes de policiers, ait molesté des opposants politiques lors d'une manifestation montre le degré de violence politique du quinquennat.
- **Négation des violences** : alors que M. Steve Caniço était porté disparu suite à l'intervention de la police pour disperser un rassemblement lors de la fête de la musique où il se trouvait, le Premier ministre n'a pas hésité à déclarer que « ne peut être établi de lien entre l'intervention des forces de police et la disparition ». Son corps a été ensuite retrouvé dans la Loire.
- **Un sentiment d'impunité** : quand le gouvernement déclare que « le ministère fera systématiquement appel des condamnations » des policiers ; quand les enquêtes sont massivement entravées et les plaintes contre les policiers davantage classées sans suite que pour les autres infractions, cela crée un sentiment d'impunité qui sape la confiance en la police.
- **Judiciarisation du maintien de l'ordre** : à la violence physique en manifestation s'ajoute à présent la violence judiciaire, notamment grâce à la loi « anti-casseurs » de 2019.
- « Couvrez cette violence que je ne saurais voir » : plutôt que de légiférer pour faire cesser les violences, le gouvernement a voulu inclure dans la loi Sécurité globale un article pour **empêcher de filmer les policiers en action. Il a été censuré par le Conseil constitutionnel.**

## NOS RÉPONSES :

- Face à l'inaction et à la surenchère gouvernementale, nous avons proposé la mise en place du récépissé de contrôle d'identité ; l'interdiction des techniques d'immobilisation létale ; l'inscription dans la loi du principe de désescalade ; la création d'un observatoire des violences policières ; l'interdiction des LBD et des grenades en manifestation ; la suppression de l'IGPN (Inspection générale de la Police nationale) et l'IGGN (Inspection générale de la Gendarmerie nationale) et les remplacer par une autorité indépendante ; la réforme du code de déontologie de la police pour y inscrire la défense des libertés publiques ; le rétablissement de la police de proximité. Nous avons proposé enfin de refondre autour des principes de participation directe du peuple et de légitimité démocratique, l'organisation et la discussion locale entre les acteurs de la sécurité et de la sûreté en renforçant la place des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Alexis Corbière a proposé une commission d'enquête sur les suicides au sein de la police et de la gendarmerie.

# Asile et immigration

---

**Depuis 2017, Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont fait le choix de mener une politique répressive et inhumaine en matière d'asile et d'immigration.** Pour nous, l'immigration ne devrait ni être une question de statistiques morbides, ni une affaire de polémiques stériles sur les plateaux de télévision. Être forcé de quitter son pays est une souffrance. Premièrement la France doit lutter contre les causes des départs par sa politique commerciale et étrangère. Esuite, il s'agit, de faire respecter les droits inconditionnels de tout être humain. Au contraire des affirmations à l'emporte-pièce de Macron, pour qui les migrants ont « des devoirs, avant d'avoir des droits », nous nous battons pour humaniser les politiques migratoires, rendre les conditions d'accueil plus dignes, renforcer l'effectivité du droit d'asile et donner aux personnes les moyens de construire leurs vies.

---

## LES DROITS D'ASILE, DE SÉJOUR ET D'HÉBERGEMENT PIÉTINÉS PAR 4 ANS DE MACRONISME

- **Le droit à l'hébergement bafoué :** la circulaire du 12 décembre 2017 prévoit ainsi le contrôle de la situation administrative des sans-abris dans les structures d'hébergement d'urgence. C'est une remise en cause du droit inconditionnel à l'hébergement.
- **Le droit d'asile piétiné :** la loi Asile et immigration prévoit ainsi de réduire de 120 à 90 jours le délai pour déposer des dossiers auprès de l'OFPRA, conduisant à des procédures expéditives qui amoindrissent les garanties procédurales des demandeurs.
- **Le droit au séjour dématérialisé :** avec l'obligation de prendre des rendez-vous via internet et la dématérialisation des procédures accélérée pendant la crise sanitaire, de nombreuses personnes sont dorénavant dans l'incapacité de déposer une demande de séjour.
- **La migration criminalisée :** la loi Asile et immigration a doublé la durée maximale de rétention administrative (90 jours au lieu de 45) y compris pour les enfants et leurs parents et allongé la durée de retenue autorisée pour contrôler le titre de séjours (24 heures au lieu de 16 heures).
- **Les personnes stigmatisées :** désignés ici comme des « fraudeurs » à chasser, là comme des « flux » à tarir ou des « séparatistes » à écarter, les migrants font l'objet de tous les fantasmes. Or, le gouvernement cautionne et légitime ces discours : en prévoyant de retirer leur titre de séjours aux personnes qui rejettent les « principes de la République » sans en définir les contours (mesure censurée par le Conseil constitutionnel); en pointant les « excès » de l'aide médicale d'État alors que les malades n'ont pas de passeport, une personne qui n'est pas soignée devient plus malade, et par ailleurs risque d'en contaminer d'autres.
- **Les enfants maltraités :** la loi asile et immigration confirme ainsi qu'il est possible de placer un mineur en rétention, accompagné d'un majeur. De même, le gouvernement a poursuivi les « tests osseux » pour déterminer l'âge des mineurs non accompagnés, alors que ces derniers ne sont pas fiables.

## NOS RÉPONSES :

- Pour l'effectivité des droits, nous avons déposé des amendements pour accroître les moyens de l'OFPRA, des préfectures et des hébergements pérennes et demandé une commission d'enquête sur la trop fréquente violation des droits humains aux frontières françaises. Nous avons également proposé de financer un bateau dédié aux sauvetages en méditerranée. Pour préserver les enfants, nous avons proposé d'interdire strictement le placement des mineurs en Centre de rétention administrative (CRA). Pour un traitement juste et efficace des migrations, nous avons défendu l'octroi d'un titre de séjour de 10 ans aux travailleurs de première ligne pendant la crise sanitaire. Enfin, nous avons produit un contre-projet à la loi Asile et immigration, pour une politique migratoire humaniste, solidaire, raisonnée et réaliste.

# Lutte contre les discriminations des personnes LGBTQI+

---

Le désengagement du gouvernement pour les personnes LGBTQI+ fait reculer la France dans le classement européen de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) en matière des respects des droits : la France passe de la 6ème place en 2018, à la 13ème place en 2020. Cet attentisme n'est pas acceptable, alors que les délits et infractions dont ont été victimes des personnes LGBTQI+ recensées par la police et la gendarmerie ont **augmenté de 53% entre 2017 et 2020** et que **55% des personnes LGBTQI+ en ont subi** au cours de leur vie. À cette passivité s'ajoute une volonté active de bloquer les évolutions nécessaires du droit en faveur des personnes LGBTQI+, à l'exception de l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, qui a été longuement reportée.

---

## 5 ANS DE MACRONISME : « PROGRESSISME » DES MOTS, CONSERVATISME DES ACTES

- **Une non-priorité pour les macronistes :** l'ouverture des techniques de procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes a finalement été adoptée en juillet 2021, après de longues années d'attente. Le gouvernement s'est acharné à vouloir maintenir dans le droit des discriminations pour les personnes transgenres et intersexes dans l'accès à la PMA et au regard de leur filiation. Le plan national d'action de la DILCRAH contre les LGBTQIphobies a quant à lui été finalisé avec **un an et demi de retard**.
- **Un ministre pro « manif pour tous » :** Darmanin voit le mariage pour tous comme une réforme « néfaste » et a indiqué refuser de marier des couples de même sexe.
- **Demandeurs d'asile LGBTQI+ :** pas d'évolution sur ce point, alors que le Défenseur des Droits souligne que des « difficultés procédurales » demeurent notamment en lien « une image stéréotypée de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ».
- **Opposition à toute évolution :** Quand nous proposons d'interdire les opérations non consenties sur les enfants intersexes, LREM refuse. Quand nous proposons de mieux former à la question des discriminations des personnes LGBTQI+ les médecins pratiquant la PMA, les macronistes refusent. Ce refus de principe de toutes nos propositions atteste qu'en la matière, **le macronisme est un conservatisme**.

## NOS RÉPONSES :

- **Une mission flash sur les thérapies de conservation co-conduite par Bastien Lachaud** (une proposition de loi de la majorité a été adoptée en première lecture) et de nombreux amendements pour : l'ouverture de la PMA à toutes les personnes susceptibles de porter un enfant, sans discrimination d'orientation sexuelle ou d'identité de genre ; l'interdiction des opérations non consenties sur les enfants intersexes ; le renforcement de la formation des médecins pratiquant la PMA ; la déjudiciarisation des procédures de changement de sexe à l'état civil ; l'élargissement du droit commun de la filiation à tous les parents, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

# Lutte contre le racisme

---

Depuis 4 ans, Macron et sa majorité tentent de faire de l'antiracisme un racisme, et de la laïcité un moyen de rejet et de discrimination, alors que ça doit être le moyen de la paix civile. .

---

## 4 ANNÉES DE SURENCHÈRES, AMALGAMES ET PROPOS DISCRIMINANTS

- **Propos racistes et surenchères** : quand Darmanin juge Le Pen « trop molle » en matière de racisme, Macron stigmatise les « kwassa-kwassa » qui « pêchent peu, [mais] amènent du comorien » ou les femmes africaines « montrez-moi une femme éduquée qui décide d'avoir 7, 8, 9 enfants ».
- **Un agenda qui fait progresser le racisme** : la Commission nationale consultative des droits de l'homme note en 2020 une « remontée du rejet de l'immigration et de l'islam ». Il s'agirait d'une conséquence « de la mise en avant par le président de la République de la question de l'immigration dans le débat public en septembre 2019, laquelle a entraîné de nombreuses polémiques ayant trait à l'islam ». Cet agenda fait progresser le racisme.
- **Des lois stigmatisantes** : les lois asile et immigration et séparatisme pratiquent la confusion permanente dans le but de montrer du doigt les personnes de confession musulmane. Sur la fermeture administrative des lieux de culte, le contrat d'engagement républicain, l'interdiction des certificats de virginité, c'est bien une religion qui est visée. Pire, les amendements sur ce texte ont été des prétextes à des débats violents et stigmatisants pour les concernés.
- « **Islamogauchisme** » et stigmatisation des opposants : en voulant diligenter une enquête avortée sur « l'islamogauchisme » à l'université, Vidal a agi comme un passe-plat idéologique au service de l'extrême droite, afin de se faire connaître et de mettre au ban ses opposants.
- **Contrôle au faciès, racisme dans la police** : en janvier 2021, 6 ONG ont mis en demeure l'État de légiférer dans les 4 mois sur le contrôle au faciès. Alors qu'un jeune perçu comme noir ou arabe risque 20 fois plus le contrôle, rien n'a été fait !

## NOS RÉPONSES :

- Face à cette montée du racisme, nous avons notamment proposé : un récépissé lors de contrôles d'identité ; la création d'un comité de prévention du sexisme, de l'homophobie et des discriminations dans l'entreprise ; une meilleure formation des recruteurs aux discriminations.
- Muriel Ressiguier a par ailleurs présidé une commission d'enquête sur la lutte contre les groupuscules d'extrême droite en France.

# Égalité entre les femmes et les hommes

---

**En 2017, Emmanuel Macron a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » du quinquennat. Mais après les grandes déclarations d'intention du Grenelle des violences faites aux femmes, l'espoir est vite retombé face au manque de moyens déployés.**

En 2020, 90 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex-conjoint et fin septembre 2021, plus de 88 féminicides ont déjà été comptabilisés. Les viols sont en hausse : 24 800 ont été perpétrés en 2020, une augmentation d'un tiers en deux ans. Cela représente presque trois viols toutes les heures. Des chiffres très en-dessous de la réalité car il s'agit uniquement du nombre de plaintes déposées. Face à l'inaction du gouvernement, la crise sanitaire a exacerbé et mis en lumière les inégalités très fortes entre femmes et hommes.

---

## LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE FEMMES ET HOMMES PERDURENT

→ Comme souvent avec ce gouvernement, beaucoup de com' pour peu d'applications concrètes. Depuis 2019, toutes les entreprises de plus de 1000 salariés doivent obligatoirement publier leur index de l'égalité femmes-hommes. Les sanctions sont très faibles à l'encontre des entreprises qui ne mettent pas en oeuvre ces mesures et n'ont pas d'effet dissuasif, malgré nos propositions en ce sens. Ainsi, le cabinet Deloitte dans son bilan de l'année 2020 relève que « les écarts salariaux constatés sont proches de ceux observés en 2017 avant la mise en place de l'index égalité professionnelle ». L'Insee indiquait que lorsque l'on compare le revenu salarial en 2017, les femmes perçoivent en moyenne une rémunération inférieure de 28,5 % à celle des hommes ! Pas d'avancée pour les femmes qui ont, pendant le premier confinement, deux fois plus souvent que les pères renoncé à travailler pour garder les enfants. Elles occupent pourtant la majorité des emplois reconnus aujourd'hui comme « essentiels » dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la propreté et de l'alimentation. Ces emplois sont toujours aussi mal payés et précaires : le « quoi qu'il en coûte » ne s'applique pas aux femmes.

---

## LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES... SANS MOYENS

→ La loi Schiappa de 2018 a mis en place un dispositif de lutte contre le harcèlement de rue basé sur le flagrant délit complètement inopérant. En matière de viol, le gouvernement a refusé que le consentement soit inséré dans le dispositif pénal, comme nous le demandions. Perdurent manque de formation des policiers chargés de recueillir les plaintes, manque de moyens pour la justice, dispositifs d'hébergement d'urgence saturés... Les associations de terrain ne peuvent pas répondre à toutes les demandes d'aide. Elles demandent un milliard pour lutter réellement contre ces violences. Le gouvernement a refusé.

## NOS RÉPONSES :

→ **Nous avons défendu un plan de financement pour la lutte contre les violences faites aux femmes de plus d'un milliard d'euros dans notre contre-budget 2020.** Nous avons demandé une commission d'enquête parlementaire sur les féminicides pour identifier et éradiquer les dysfonctionnements qui ont empêché de prévenir ces morts et une proposition de loi visant à lutter contre les violences sexuelles à l'égard des enfants. Nous avons proposé des congés parentaux de durée identiques entre les parents et dénoncé le fait que lors de l'allongement à 28 jours décidé par le gouvernement 21 jours sont facultatifs, rendant ce droit très théorique. Nous avons voulu établir des budgets de santé garantissant le droit des femmes à avoir accès à l'IVG ainsi que l'ouverture d'un centre IVG dans chaque hôpital et inscrire le droit à l'IVG dans la constitution.

# Laïcité

---

La laïcité est un principe de concorde entre l'ensemble des citoyens, quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques. L'État est indifférent aux dogmes religieux. Sa neutralité garantit la liberté de conscience. La République ne reconnaît que des citoyens égaux en droit, et l'ensemble des citoyens qui constituent la Nation, le peuple politique. Elle ne reconnaît aucune communauté religieuse. La laïcité n'est ni un athéisme d'État, ni une organisation des religions. **Il faut faire respecter les principes très clairs de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État : La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, mais elle ne reconnaît, ne finance, ni ne subventionne aucun culte.**

---

## LES ATTAQUES CONTRE LA LAÏCITÉ DE MACRON ET DE SON GOUVERNEMENT

- Le 26 juin 2018, Macron s'est rendu à Rome pour **recevoir le titre de Chanoine de Latran**, c'est-à-dire « curé d'honneur du Pape » ! Depuis, il a osé se rendre à l'intérieur du sanctuaire de Lourdes. C'est le premier « chef d'État » depuis Pétain à le faire. Qui plus est, le 16 juillet, soit le jour d'un pèlerinage religieux.
- Le 30 septembre 2019, l'hommage officiel suite au décès de Jacques Chirac a été rendu lors d'une messe à l'église Saint-Sulpice au lieu d'une cérémonie laïque au Panthéon par exemple.
- **Jour de l'anniversaire de la loi de 1905, le 9 décembre 2020, Macron a présenté sa loi « principes de la République » dite « séparatisme »** : elle ne renforce pas les principes de la République. Au contraire, elle dégrade la loi de 1905 et porte atteinte à de nombreuses libertés individuelles et collectives. **Ses dispositions visent surtout à jeter la suspicion sur les personnes de confession musulmane.**
- Le 31 mars 2021 est annoncé **la disparition de l'Observatoire de la laïcité**. Son président Jean-Louis Bianco l'a bien résumé « On dérange parce qu'on est indépendant ». Depuis un comité aux ordres a été mis en place.
- Darmanin et Schiappa ont accusé la mairie EELV de Strasbourg d'être « complice » de « l'islam politique », celle-ci ayant voté une subvention pour la mosquée Mili Gorus. Selon la ministre Schiappa, « les impôts des gens, n'ont pas à financer une mosquée lorsqu'elle est portée par un groupe qui [...] promeut un islam politique ». Mais les mêmes se sont opposés aux amendements de la France insoumise pour abroger le Concordat. C'est ce statut qui permet à une collectivité publique de financer un établissement religieux en Alsace-Moselle. Sans Concordat aucune collectivité ne pourrait subventionner d'établissement religieux. Ce statut coûte **65 millions d'euros d'argent public par an** ! Comble de l'hypocrisie : **le ministère de l'Intérieur finançait lui-même la même association**, pour 2 500 € en 2020 et 22 400 € en 2019.

## NOS RÉPONSES :

- Lors de plusieurs débats à l'Assemblée, dont la loi « séparatisme », nous avons multiplié les amendements **pour une application stricte de la laïcité** :
- Abrogation du Concordat d'Alsace-Moselle porté notamment par Alexis Corbière qui était notre chef de file sur la loi dite « séparatisme », des statuts spécifiques en Outre-mer, l'ordonnance de Charles X permettant le financement du culte catholique en Guyane, toujours en vigueur, et des modifications à la loi de 1905 de Pétain ; suppression des exonérations fiscales qui permettent de financer les cultes ; interdiction pour le Président de la République d'accepter le titre de Chanoine de Latran, et pour les élus, les préfets d'assister à des cérémonies religieuses dès qualité. Tout cela a été rejeté par les tartuffes de la laïcité !

# Des associations en péril

---

Les associations sont une richesse pour notre pays. Souvent contraintes de pallier les carences de services publics délaissés, la politique de Macron a réduit leurs ressources financières et cherche à les placer à la solde de la puissance publique pour mieux les bâillonner. Nous avons au contraire toujours défendu les associations et ceux qui les font vivre contre les attaques de l'exécutif.

---

## DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN CHUTE LIBRE

- Entre 2017 et 2018, la réduction du nombre d'emplois aidés a fait perdre plus d'un milliard d'euros de subventions aux associations.
- La suppression de l'ISF a fait chuter les dons « d'au moins 50% », selon France Générosités (juin 2018) soit entre 130 et 150 millions d'euros en moins.

---

## LES MANŒUVRES POUR METTRE AU PAS LES ASSOCIATIONS

- En septembre 2018, fin de la convention qui liait le ministère de la Justice au Genepi. Lui était reproché ses positions critiques à l'égard du système pénitentiaire. Selon Belloubet « la GENEPY développait des thèses qui sont très hostiles à la politique publique que nous conduisons ».
- La loi sur les principes de la République dit « Séparatisme » :
  - **Elle met en place d'un contrat d'engagement républicain imposé aux associations qui bénéficient de subventions, afin de faire peser la suspicion sur le mouvement associatif.** Le non-respect du contrat entraîne le remboursement. Selon le Mouvement associatif, cela instaure des « Associations présumées coupables », ce « brevet préalable de conformité républicaine rappelle de très mauvais souvenirs dans l'histoire mouvementée de la liberté de s'associer : ceux des régimes de contrôle a priori du droit d'association instaurant une méfiance généralisée, bridant l'engagement des citoyens ». Toute association qui reçoit des subventions publiques (de l'État, d'une collectivité, ou d'un service public à caractère industriel et commercial), se verra dans l'obligation de rembourser la subvention en cas de non-respect du contrat. Ce contrat est unanimement critiqué par le Défenseur des droits, le Haut Conseil à la vie associative ainsi que l'ensemble du tissu associatif.
  - **La même loi étend et renforce les motifs de dissolution administrative des associations en Conseil des ministres** : élargissement des motifs de dissolution qui permet par exemple de dissoudre des mouvements écologistes ou animalistes. Soit une nouvelle manière d'étouffer la contestation. L'article permet également d'imputer à une association ou à un groupement de fait les agissements qui sont soit commis par des membres de l'association, créant ainsi une « punition collective », qui sanctionne des personnes qui n'ont commis aucun délit.
- En octobre 2020, l'Observatoire des libertés associatives a rendu public un rapport titré « Une citoyenneté réprimée : 100 cas de restriction des libertés associatives, 12 pistes pour les protéger » produit par un collectif de plusieurs associations.

## NOS RÉPONSES :

- **Nous avons fortement marqué notre opposition à la loi « séparatisme » et à l'ensemble de ses dispositions mettant en danger les libertés associatives. Nos députés apportent leur soutien aux militants injustement mis en cause voire poursuivis en justice.** Lors de l'examen de la proposition de loi sur la trésorerie des associations, nous avons proposé des taux bancaires minorés pour les associations ayant un objet non lucratif écologique, social, éducatif, culturel, sportif et de défense des droits humains, des frais bancaires gratuits pour les associations reconnues d'utilité publique, ainsi que la création d'une taxe exceptionnelle pour abonder le fonds de développement de la vie associative (FDVA). Par ailleurs nous proposons de rétablir l'ISF et de le renforcer.

# Enseignement supérieur et recherche

---

**Un gouvernement n'avait jamais aussi peu dépensé pour ses étudiants depuis 2006.** De plus en plus de jeunes sont privés du droit de poursuivre leurs études faute de places en nombre suffisant en première année mais aussi en master. La recherche subit également les effets d'un sous-investissement chronique : la crise du Covid-19 a démontré que les choix des gouvernements successifs ont des conséquences sur la recherche scientifique française.

---

## L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE EXSANGUE

→ Entre 2015 et 2020, le budget alloué aux formations supérieures et recherches universitaires a augmenté de 7,7%, tandis que le nombre d'étudiants augmentait de 11,3%. Dans le même temps, le gouvernement choisit d'augmenter de plus de 10% le budget des établissements privés. Devant ce bilan catastrophique, Frédérique Vidal fait diversion en inventant « l'islamogauchisme à l'université » et remet en cause les libertés académiques.

---

## PARCOURSUP LA MACHINE À EXCLURE LES ÉTUDIANTS

→ Face à la pénurie de places, le gouvernement a créé Parcoursup, une plateforme d'accès à l'enseignement supérieur organisant la discrimination des candidats à l'accès aux formations. La prise en compte du lycée d'origine par exemple est particulièrement injuste et exclut les jeunes des quartiers populaires. En 2021, plus de 90 000 candidats n'avaient aucune affectation en juillet. Même constat en fin de licence, le nombre d'étudiants titulaires d'un bac +3 ne parvenant pas à s'inscrire en master pour poursuivre leurs études explose. Ils étaient un millier en 2017 et plus de 11 500 en 2020.

---

## LES ÉTUDIANTS ONT FAIM

→ Il a fallu attendre fin janvier 2021 pour que Macron décide de proposer des repas à 1 euros à tous les étudiants, une mesure déjà caduque puisque seuls les boursiers pourront encore en bénéficier en septembre. L'action du gouvernement est insuffisante, les files d'attente qui s'allongent pour obtenir des colis alimentaires et de produits d'hygiène l'attestent. Aucune réforme du système des bourses étudiantes n'a été menée pendant le quinquennat laissant de nombreux étudiants sans ressources.

---

## LA RECHERCHE FRANÇAISE DÉCLASSÉE

→ La loi de programmation de la recherche défendue par Frédérique Vidal ne permettra pas d'atteindre les 3% du PIB consacrés à la recherche. Le gouvernement choisit la concurrence généralisée entre établissements et des recherches de court terme, en privilégiant les financements par projets alors que la pandémie a démontré la faillite de ce système.

## **NOS RÉPONSES :**

- Proposition d'un budget de l'enseignement supérieur et de la recherche doublé entre 2021 et 2025 ; le recrutement de 5000 fonctionnaires d'ici 3 ans, période pendant laquelle nous réaliserons un audit précis des besoins avec tous les acteurs ; un plan de titularisation des précaires exerçant des emplois sur des fonctions pérennes, protection de l'indépendance académique des chercheurs.
- Nous nous sommes opposés à la mise en place de la sélection à l'université et défendons le droit de chacun à poursuivre des études dans la filière de son choix en ouvrant les places nécessaires.
- Nous avons organisé avec les étudiants des distributions alimentaires et de produits d'hygiène. Nous avons proposé la mise en place d'une garantie dignité (1063 euros) afin de permettre aux jeunes détachés du foyer fiscal parental de construire leur autonomie.
- Fin du financement de la recherche par des appels à projets et suppression du Crédit impôt recherche (CIR), première dépense fiscale du budget de l'État, un cadeau aux grandes entreprises dépassant les 6,5 milliards d'euros.

# Culture

---

**Le moins que l'on puisse dire, c'est que la présidence Macron n'a pas brillé par sa politique culturelle !** Trois ministres se sont succédé en 4 ans laissant un bilan bien maigre. Il est pourtant révélateur d'une vision consumériste de la culture : comme l'explique Roselyne Bachelot le 9 juin 2021, il s'agit de passer d'une logique de l'offre à une logique de demande... Et quant aux artistes ils n'ont qu'à se « réinventer » et « enfourcher le tigre » comme le Président les a enjoint de le faire le 6 mai 2020, en plein cœur de la crise sanitaire.

---

## LE PASS CULTURE OU LA CULTURE MARCHANDISÉE

→ L'éducation artistique et culturelle ne peut se résumer à un bon d'achat de 300 euros, c'est pourtant bien là toute l'ambition du Président. Lors de sa phase d'expérimentation, seulement 100 euros ont été utilisés et principalement vers des livres scolaires et la plateforme de streaming musical Deezer. Le Pass culture profite avant tout aux entreprises qui véhiculent une culture de consommation de masse (l'offre de Deezer est d'ailleurs en une du site internet consacré au Pass culture) et ne permet pas de démocratiser l'accès aux arts et à la culture.

---

## LES ARTISTES-AUTEURS MÉPRISÉS

→ Commandé par le ministre de la Culture en 2019, le rapport Racine était très attendu par les artistes-auteurs. Il est pourtant enterré après sa sortie, maintes fois repoussée. Les artistes-auteurs ne bénéficient par exemple toujours pas d'un statut et d'une protection sociale comme tous les autres travailleurs.

---

## FACE À LA CRISE : LA LUTTE

→ **Au printemps 2021, des centaines de lieux culturels ont été occupés par des acteurs de la culture mais aussi par des intermittents de l'emploi.** De nombreuses professions ont en effet été oubliées pendant la crise, comme les guides conférenciers ou les professionnels de l'événementiel, du tourisme, de la restauration, les extra, les saisonniers, les intérimaires et plus largement les personnes travaillant dans des secteurs où l'emploi est discontinu. Certains ont perdu 40% de leurs revenus l'année dernière. Ils demandent notamment l'abandon de la réforme de l'assurance chômage qui pourrait diviser par deux leurs allocations.

→ Après avoir supprimé toutes les activités culturelles et artistiques pendant près d'un an, l'accès aux lieux de culture est à nouveau restreint par l'instauration du passe sanitaire moins de 2 mois après leur réouverture au public. Les bibliothèques, les salles de spectacles, les cinémas, les festivals mais aussi les maisons des jeunes et de la culture (MJC) sont contraints de contrôler et trier les citoyens. Leur fréquentation s'effondre.

## NOS RÉPONSES :

→ **Nous avons proposé une autre politique de la culture lors de l'examen du budget en défendant qu'enfin soit menée une éducation à la culture et aux arts, émancipatrice, s'appuyant sur les artistes.**

→ Michel Larive et le groupe parlementaire ont déposé 3 propositions de loi :

- Création d'un domaine public commun en instaurant une redevance de 50% sur les droits perçus par les ayants-droits (c'est-à-dire à partir de la mort de l'auteur et pendant 70 ans jusqu'à ce que les œuvres entrent dans le domaine public) permettant de soutenir la création artistique. Instauration d'un nouveau régime d'indemnisation permettant de financer la protection sociale des artistes-auteurs.
- Institution d'un fonds de soutien à la création artistique financé par une taxe de 1% sur l'utilisation commerciale lucrative des œuvres qui appartiennent au domaine public.
- Création d'un centre national des artistes-auteurs (CNAA), un opérateur public dédié aux artistes-auteurs dirigé par un conseil d'administration composé majoritairement de représentants des organisations professionnelles d'artistes-auteurs.

→ Nous avons combattu la réforme de l'assurance chômage, nous avons demandé la reconduction de l'année blanche pour les intermittents du spectacle et proposé des protocoles sanitaires protecteurs dans tous les lieux culturels.

→ **Nous nous sommes opposés à l'instauration du passe sanitaire**, nous avons soutenu les bibliothécaires mobilisés contre le passe et proposé des solutions alternatives (comme les capteurs de CO2 et les purificateurs d'air) pour que chacun conserve le droit d'accéder à la culture.

# Éducation

---

Poursuivant le travail entamé en tant que directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) sous la présidence Sarkozy, Jean-Michel Blanquer s'est attaqué méthodiquement au service public de l'Éducation nationale. Après l'adoption de la loi pour une école de la confiance, dite loi Blanquer, de nouveaux financements de l'école privée sont adoptés. Dans le même temps, 1 139 écoles publiques ont fermé sur 3 ans depuis 2018, particulièrement dans les zones rurales, soit plus d'une école par jour.

---

## LE CHAOS ENGENDRÉ PAR LES RÉFORMES BLANQUER : LES ÉLÈVES DES MILIEUX POPULAIRES SONT LES PREMIÈRES VICTIMES DE CES RÉFORMES

- La réforme du **lycée professionnel** a engendré une perte de plus de 100 heures de cours en français, histoire-géographie et éducation morale et civique sur les 3 années de lycée, afin d'« économiser » des postes. La définition et la conception des diplômes professionnels sont désormais confiées aux branches professionnelles et des organisations patronales, passant d'une logique d'émancipation par la qualification professionnelle, à une logique de subordination au patronat. Le gouvernement a également fait le choix de subventionner massivement les entreprises qui embauchent des jeunes en alternance plutôt que de financer un véritable service public de la formation professionnelle.
- La réforme du **lycée général** a brouillé les repères collectifs en supprimant les filières L, ES et S. Le groupe classe n'existe plus et les parcours sont atomisés, les élèves isolés. Elle organise ensuite la sélection des lycéens par la plateforme Parcoursup, triant les candidats selon leurs spécialités. Cette réforme a finalement instauré une obligation de choisir précocement son orientation dès l'âge de 15 ans. Le bac Blanquer, enfin, est composé à 40 % de contrôle continu créant ainsi un bac local, à valeur variable en fonction du lycée d'origine. Il casse l'égalité de traitement des candidats auparavant garanti par le cadre national de l'épreuve.
- L'instauration de **pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)** mutualise les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Un seul adulte peut ainsi accompagner jusqu'à 6 élèves en même temps alors que leurs handicaps sont complètement différents. Les AESH ont de plus en plus d'élèves et courent d'un établissement à l'autre. Là encore, des postes sont ainsi « économisés », et les élèves livrés à eux-mêmes.
- Lors du **Grenelle de l'éducation**, Blanquer a tracé les grandes lignes de son projet en 2022 : chaque établissement sera responsable d'assurer le volume horaire aux élèves, quitte à remplacer les enseignants absents par des étudiants et des cours en ligne. Il cherche également à mettre au pas les enseignants.

---

## LE MÉPRIS DES PERSONNELS, DES PARENTS ET DES ÉLÈVES, MARQUE DE FABRIQUE DU QUINQUENNAT MACRON

- Des annonces dans les médias le vendredi pour des mesures effectives dans les établissements le lundi suivant, les personnels de l'éducation nationale doivent sans cesse s'adapter au gré des **caprices médiatiques** du ministre, suscitant l'incompréhension des familles et des élèves. Cela a généré beaucoup d'angoisses pendant la crise sanitaire face à des injonctions contradictoires.
- La **répression** s'est également accrue sur les enseignants : convocations et sanctions se sont multipliées suite à leur participation, parfois supposée, à des mouvements de grève. De même pour les lycéens expulsés de leur établissement suite à leur mobilisation pour défendre un service public de l'éducation nationale.

- « Ventilateurs à angoisse », mise en cause de leur conscience professionnelle, les enseignants ont régulièrement subi les **insultes** du ministre. Macron n'est pas en reste lorsqu'ils fustigent en 2019 les grévistes : « on ne peut pas prendre nos enfants et leurs familles en otage ».
- Une revalorisation de la **rémunération fantomatique** : Blanquer annonce depuis des années une « revalorisation historique » des enseignants. Elle se résume en réalité en 2021 à 30 à 100 euros de prime mensuelle pour 31 % des enseignants les plus jeunes... et donc rien pour 69% des enseignants, les AESH, les AED.

---

## ÉDUCATION PRIORITAIRE : LA GRANDE ARNAQUE

- Le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les écoles situées en éducation prioritaire est une promesse de 2017 respectée... mais à quel prix pour les autres établissements et en particulier en zone rurale ? Les **fermetures de classe et d'écoles** n'ont pas cessé pendant le quinquennat.
- Au **collège et au lycée, 7 490 emplois ont été supprimés** depuis 2018, soit l'équivalent de 166 collèges rayés de la carte, et dans le même temps les effectifs ont augmenté de près de 68 000 élèves. La priorité au primaire s'effectue en piochant dans le budget du secondaire, déshabillant l'un pour habiller l'autre.
- Le pire est à venir avec la **réforme annoncée de l'éducation prioritaire** qui détricoterá tout ce système pour lui substituer un dispositif particulièrement opaque mettant en concurrence les établissements pour obtenir des moyens supplémentaires. L'enseignement privé pourra, lui, en bénéficier.

## NOS RÉPONSES :

- **Nous avons combattu ces réformes en défendant le droit de chacun à une éducation de qualité** : rétablissement du bac professionnel en 4 ans, moyens pour développer la formation professionnelle sous statut scolaire, garantir le droit à la poursuite d'étude dans la filière de son choix, rétablir un bac national qui garantit une égalité de traitement, rétablir les heures allouées aux enseignements disciplinaires, garantir un véritable accompagnement pour chaque élève en situation de handicap.
- Nous avons défendu une autre politique pour l'Éducation nationale : revalorisation des salaires des enseignants, titularisation des AESH. Sabine Rubin a déposé une proposition de loi « Pour une démocratie lycéenne pleine et entière » et nos députés se sont mobilisés aux côtés des personnels et des élèves face à la répression.
- Nous avons défendu l'instauration d'une nouvelle carte scolaire établissant la mixité sociale en intégrant les établissements privés sous-contrat, la suppression des écoles hors-contrat et nous nous sommes opposés aux cadeaux faits à l'enseignement privé. Nous avons défendu des budgets permettant le recrutement d'enseignants en nombre suffisant et la construction et la rénovation d'établissements scolaires à taille humaine.

# Information

---

Le quinquennat Macron se caractérise par un recul de la liberté d'expression, de s'informer et par l'absence de protection des données des usagers. Quant à l'audiovisuel public, il a connu le plus long conflit de son histoire : les budgets n'ont cessé de baisser, comment maintenir un service public de qualité dans ces conditions ? La concentration des médias privés, elle, n'a cessé de s'accroître : M6 et TF1 ont annoncé leur fusion, le groupe Bolloré étend son empire tout en multipliant les procédures judiciaires contre tous ceux qui oseraient le critiquer.

---

## LES MÉDIAS AUX MAINS DES MILLIARDAIRES...

→ Neuf personnes possèdent 90% des médias en France. Les lignes éditoriales des grands groupes se ressemblent faisant la part belle à l'extrême marché et à l'extrême droite.

---

## ... ET L'AUDIOVISUEL PUBLIC SACRIFIÉ

→ En 2017, Macron s'exclamait « L'audiovisuel public, c'est une honte pour nos concitoyens ! ». Baisse programmée de 190 millions d'euros de moyens alloués par l'État, plans de départ des personnels, suppression de France Ô, démantèlement des rédactions locales... voilà le bilan du quinquennat, une véritable honte en effet ! L'indépendance de l'audiovisuel public est régulièrement mise en cause : manquements à l'exigence de pluralisme, appartenance cachée de militants du parti présidentiel lors d'émissions politiques... Le traitement partisan des mouvements sociaux ou des gilets jaunes et en particulier des violences policières qui les ont émaillés a été vivement dénoncé.

---

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION MENACÉE

→ **La loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet, dite loi Avia, est emblématique du quinquennat Macron.** Le 18 juin 2020, le Conseil constitutionnel a censuré la quasi-totalité des articles car ils portaient atteinte de façon disproportionnée et non justifiée à la liberté d'expression, et confiaient à des entreprises privées le soin de censurer les propos qu'ils estiment problématiques. En effet, le texte consacrait l'obligation pour les très grandes plateformes (Facebook, Youtube, Twitter, etc.) de censurer en 24 heures certains contenus illicites sous peine de lourdes amendes. Il encourageait ainsi la censure abusive, au moyen d'algorithmes. Il écartait le juge judiciaire, alors même que les dispositions relèvent de la liberté d'expression et de communication. Quelques mois plus tard, le gouvernement poursuivait ces atteintes en faisant la promotion de la censure automatisée, par algorithmes, lors de divers projets de loi.

## NOS RÉPONSES :

→ Transparence dans la propriété des médias, création d'un conseil de déontologie du journalisme, pluralisme, loi antitrust pour démanteler les grands groupes.

→ **La pétition lancée par Jean-Luc Mélenchon pour la création d'un conseil déontologique pour le journalisme a recueilli près de 300 000 signatures.**

→ Nous avons dénoncé ces atteintes à la liberté d'expression mais aussi à la liberté de s'informer. Nous avons, aux côtés de nombreuses associations et syndicats, demandé la fin de la surveillance généralisée des contenus par des algorithmes, la transparence de ces derniers et une vérification par une personne humaine avant toute censure.

# Jeunesse

---

**Le quinquennat se poursuit comme il a débuté : les jeunes sont abandonnés à leur sort.** Que ce soit par **la diminution des APL**, mais aussi par le refus du RSA jeune, le bilan de Macron en la matière est déplorable et la paupérisation de la jeunesse s'accélère. Les files d'attente devant les distributions alimentaires en témoignent. La rhétorique gouvernementale est extrêmement réactionnaire. Il est nécessaire que les jeunes « en bavent », apprennent « la dureté de la vie ». Cette rhétorique permet en réalité de bénéficier d'une main d'œuvre peu chère, malléable, précaire. Selon **l'Observatoire des inégalités**, « le taux de pauvreté est maximal entre 18 et 29 ans du fait de l'ampleur du chômage, des bas salaires et de la précarité de l'emploi. Cette tranche d'âge est aussi la plus touchée aujourd'hui par la crise économique qui suit la crise sanitaire ».

Ainsi, une étude publiée en mai 2021 révèle que **42% des jeunes en recherche de leur premier emploi ont eu des pensées suicidaires depuis le début de la crise sanitaire, soit 20 points de plus qu'en juin 2020**. 62% des 18-25 ans ont eu des problèmes pour s'alimenter correctement pendant la crise sanitaire et 69% des difficultés pour payer un loyer. La moitié des bénéficiaires de l'aide alimentaire a moins de 25 ans selon le président des Restos du cœur.

---

## LES AIDES À DESTINATION DES JEUNES SONT PARCELLAIRES ET CONDITIONNÉES, C'EST UN MILLEFEUILLE D'AIDES EXTRÈMEMENT COMPLEXE

- La garantie jeune leur offre un minimum de 497 € par mois, pendant 9 à 18 mois, pour les jeunes recherchant un emploi... sans recruter les personnels chargés de l'accompagnement de ces jeunes. Ce dispositif devait toucher 100 000 jeunes de moins de 25 ans en 2020 et être doublé en 2021, mais fin janvier 2021, seulement 89 600 jeunes en bénéficiaient. Le 12 juillet 2021, Macron a annoncé la création d'un revenu d'engagement qui demeure incertain, sans aucune concertation ni avec les organisations syndicales ni avec les organisations de jeunesse.
- Autre exemple : l' « aide à l'installation », instaurée en février 2021... et annulée le même mois ! Le site qui indiquait que l'enveloppe financière était déjà dépassée... L'« enveloppe » des cadeaux aux entreprises, elle, ne connaît pas les mêmes limites.

---

## L'EMPLOI OUVERT AUX JEUNES EST UN SOUS-EMPLOI

- **Le service civique** est un véritable travail sous-payé qui est proposé aux jeunes de 16 à 25 ans : **24 h minimum par semaine pour 580 euros net par mois**. Ces jeunes remplacent de plus en plus souvent des emplois pérennes dans les services publics, voire occupent, sans formation, des postes qui devraient être attribués à des fonctionnaires.
- **Un jeune / une solution** : Dans la continuité du paternalisme, le gouvernement **a fait le choix d'aider les entreprises** plutôt que de verser ces sommes directement aux jeunes. Baisse des cotisations, primes de 5 000 à 8 000 euros à l'embauche de jeunes, jusqu'à 47% du taux brut du SMIC perçue par l'employeur : ce sont toujours plus de **cadeaux aux entreprises**, elles profitent de cet **effet d'aubaine et remplacent les emplois précaires** par des apprentis.

---

## LA SITUATION DU LOGEMENT DES JEUNES EST CATASTROPHIQUE

- La promesse de Macron en 2017 de construire 60 000 logements étudiants ne sera pas tenue. En 3 ans (2018, 2019, 2020), seulement 16 327 logements ont été construits. Un fiasco !
- La réforme des APL a particulièrement touché les jeunes. Ainsi, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) estime que « les plus pénalisés sont les jeunes qui commencent à travailler, touchent un revenu entre 800 et 1 300 euros par mois et subissent une baisse d'environ 95 euros ».
- Le **Service national universel** : plus de 60 millions d'euros budgétés en 2021 pour une « garderie nationale », qui n'a même pas fait ses preuves pour la détection de l'illettrisme, encore moins pour la cohésion des jeunes de différents milieux sociaux.
- Les jeunes ont été la cible de la gestion paternaliste de la crise du Covid-19 : le refus d'accorder le RSA aux jeunes de 18 à 25 ans, sous prétexte que cela favoriserait « l'assistanat », est révélateur. **Le gouvernement conteste le droit de la jeunesse à bénéficier de la solidarité nationale comme tous les autres citoyens**, persuadé qu'il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi. Incapable de sortir de ses œillères de classe, il cantonne les jeunes à la précarité, à l'exploitation des Uber et autres plateformes d'emploi précaire, à la dépression et la faim aussi. Alors que le taux de chômage des moins de 25 ans est celui qui a le plus augmenté depuis un an, qu'ils sont trois fois plus que la population active en CDD et dix fois plus en intérim, Macron ose encore s'adresser à eux le 9 mai 2021 en ces termes : « À tous les jeunes de France, ne laissez pas les autres décider en votre nom : votre avenir vous appartient ! ».

## NOS RÉPONSES :

- **François Ruffin a déposé une proposition de loi visant à permettre aux jeunes de 18 à 25 ans de percevoir le RSA et l'a défendue dans notre niche parlementaire en 2021.** Le gouvernement a rejeté cette proposition, même lorsqu'elle a été proposée de façon temporaire, face à l'urgence de la situation.
- Les jeunes doivent pouvoir sortir de la pauvreté grâce à une garantie d'autonomie.
- Créer 300 000 emplois jeunes, rémunérés au moins au SMIC pour une durée de 5 ans, dédiés à des tâches d'utilité publique plutôt que des services civiques.
- Supprimer l'inutile Service national universel et financer une conscription citoyenne et rémunérée au SMIC offrant un bilan de santé et une évaluation des capacités d'écriture, lecture et calcul, avec mise à niveau si nécessaire, former gratuitement à la conduite et le passage du permis de conduire.

# Sport

---

La politique sportive de ce quinquennat a été résumée par Emmanuel Macron lui-même lors de la cérémonie en l'honneur des médaillés olympiques et paralympiques aux jeux de Tokyo 2020 le 13 septembre 2020. **Le PDG de la start-up nation n'est en effet pas satisfait et il rabroue les champions :** « Nos voisins britanniques (...) investissent aujourd'hui moins de crédits publics que nous, ils ont pourtant des résultats supérieurs aux nôtres ». Il faut donc « pour chaque sportif, se mettre la pression maximale » et « concentrer nos efforts sur les profils et disciplines à fort potentiel pour éviter de disperser les crédits sur une cible trop large et donner plus de leviers aux meilleurs ». Et le sport amateur ? Il faut de « la montée en gamme » ! Enfin, « au-delà des acteurs publics, il nous faut toujours aussi mieux associer des acteurs privés ». **En 2022, il sera temps de mettre des moyens au service de l'intérêt général pour un sport populaire, émancipateur et libéré de l'argent.**

→ **Un service public à l'agonie :** démantèlement du ministère des Sports, suppression de la moitié des personnels travaillant au service public jeunesse et sports en 10 ans, détachement des conseillers techniques et sportifs dans les fédérations sans aucun moyen supplémentaire, création de l'Agence nationale du sport favorisant un système clientéliste et les partenariats publics-privés... Le bilan de Macron est catastrophique.

→ **Pass'Sport :** Tout comme le Pass'Culture, le Pass'Sport est inefficace pour démocratiser l'accès aux activités sportives car il n'est assorti d'aucune mesure d'accompagnement. Le sport, réduit à la distribution d'un bon d'achat aux plus modestes, est ainsi considéré comme un produit de consommation comme un autre, en oubliant les freins culturels et matériels à la pratique sportive. Il y a pourtant urgence : l'inactivité physique est devenue une question de santé publique, elle « tue dix fois plus que les accidents de la route chaque année » selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

→ **Jeux Olympiques de Paris 2024 :** L'organisation de cet événement sportif d'ampleur s'organise sans les citoyens et sans aucune prise en compte des impératifs écologiques. Par exemple, la construction d'un échangeur autoroutier à côté d'une école de 700 élèves à Saint-Denis ou encore la construction d'une piscine à Aubervilliers entraînant la destruction de jardins ouvriers.

→ **La proposition de loi pour « démocratiser le sport en France »** fut une occasion ratée. Aucun moyen supplémentaire n'est dégagé, aucune construction d'équipement sportif permettant une plus grande égalité territoriale entre citoyens rien pour promouvoir l'éducation populaire. Le texte propose même de nouvelles exonérations d'impôts pour les entreprises qui financent les JO de 2024. Aucune mesure pour les clubs amateurs mis à rude épreuve pendant la crise sanitaire et à présent avec l'instauration du passe sanitaire qui exclut de la pratique sportive des familles entières. Comble du cynisme, ces mesures seront financées par la taxe sur les paris sportifs en ligne, alors que les alertes se multiplient sur les conséquences de ces paris, addictions et misère, pour les classes populaires.

## NOS RÉPONSES :

→ Nous avons profité de cette proposition de loi ainsi que du rapport de Michel Larive sur la mission « Sport, jeunesse et vie associative du PLF 2021 » pour mettre en avant nos propositions. Nous avons défendu un plan de développement du sport féminin et la retransmission des compétitions sportives féminines sur les grandes chaînes de télévision gratuites, tout comme le handisport. Nous avons proposé la généralisation des associations sportives dans tous les établissements scolaires. Nous avons voulu garantir la reconnaissance des sourds et malentendants dans les compétitions sportives. Nous avons proposé le recrutement de conseillers techniques sportifs sur tout le territoire et un soutien des clubs amateurs. Un plan de rénovation et de construction d'équipements sportives soit être mis en œuvre de façon urgente, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite garantie. Le développement du sport amateur et populaire doit être au cœur de la politique publique du sport, en réformant notamment la taxe sur les paris sportifs, la taxe sur les jeux de loteries ainsi que la taxe sur les droits de retransmission télévisuelle des événements sportifs (taxe Buffet). Nous proposons enfin que chacun puisse avoir accès aux grandes manifestations sportives en assurant une diffusion gratuite et accessible à tous.

# Défense nationale

---

Ni la Revue stratégique de 2017 ni la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, expédiées par l'exécutif, ne répondent à l'impératif d'indépendance militaire et stratégique de la France.

---

## SOUS LE MANDAT D'EMMANUEL MACRON

- Engagée en 2013, l'opération au Sahel a été prolongée depuis 2017 sans autre effet que de gonfler les effectifs des groupes armés. La « transformation profonde » de l'opération militaire en cours annoncée en juin 2021 par Emmanuel Macron repose sur le maintien de plus de 3 000 soldats français au Sahel, la montée en puissance d'une improbable « taskforce » européenne, et un usage accru de frappes aériennes comportant de lourds risques pour les civils, donc pour l'image de la France dans la région. L'absence d'objectifs politiques clairs, donc d'issue à cette intervention, reste criante.
- La France a été maintenue dans le commandement intégré de l'OTAN d'où elle pointe, sur injonction des États-Unis, la Chine et la Russie comme menaces « systémiques ».
- Au nom d'une chimérique « autonomie stratégique européenne » les « partenariats » industriels ont été renforcés, notamment avec l'Allemagne, qui capte là un savoir-faire industriel lui faisant défaut. Sa ministre de la Défense a pourtant déclaré : « Nous devons en finir avec les illusions de l'autonomie stratégique européenne ».
- La trajectoire budgétaire de la LPM censée mettre fin à l'austérité dans les armées a été insincère, et grevée par des dépenses de matériels profitant aux intérêts particuliers de l'industrie de l'armement, là où manque souvent l'essentiel.
- La clause de revoyure de la LPM censée répondre aux bouleversements de la pandémie n'a fait l'objet d'aucun vote. Les députés ont été cantonnés à auditionner les chefs des armées et de l'administration sur des décisions prises en amont. Le groupe FI a boycotté cette mascarade.

---

## NOS RÉPONSES :

### LE GROUPE PARLEMENTAIRE LFI EST LE SEUL À AVOIR EXPOSÉ UN AUTRE PROJET, DONT LES PRINCIPES ONT ÉTÉ DÉFENDUS DEPUIS 2017. NOTRE « CONTRE-LPM » A RAPPELÉ :

- Notre refus de toute alliance militaire permanente ou de toute intervention militaire sans mandat de l'ONU octroyé en toute indépendance ; et l'incapacité de l'Europe de la Défense à accroître notre indépendance et notre sécurité.
- Le constat que la menace terroriste ne relève pas de la guerre mais d'opérations de police et de renseignement, et d'une lutte globale coordonnée par l'ONU. Le groupe FI a demandé un plan de retrait du Sahel s'appuyant sur un volet politique, économique et social cohérent.
- La nécessité de tenir compte des bouleversements de l'environnement stratégique de la France par la crise écologique.
- La nécessité de mettre fin à l'austérité dans les armées, tout en pointant l'absurdité d'afficher des objectifs chiffrés – a fortiori dictés par d'autres comme celui de 2% du PIB consacrés à la défense réclamé par l'OTAN – en préalable à la doctrine.
  - Notre souhait de créer un Service national citoyen à dimension militaire optionnelle et donnant accès à une allocation d'autonomie équivalente au SMIC. Pour remettre le peuple souverain au cœur de la défense afin notamment de contribuer à contrer toute velléité d'utiliser l'armée à des fins factieuses ; disposer d'effectifs pour répondre à des menaces (cyber par exemple) pour lesquelles l'armée est insuffisamment dotée.
  - La nécessité de préserver l'autonomie de notre industrie de défense et réduire sa dépendance aux exportations : en établissant la règle de l'acquisition de matériel français, et en créant un pôle public de la défense.

# Une France indépendante

---

→ **Macron avait promis une diplomatie indépendante renouant avec la tradition « gaullo-mitterrandienne ». Il a en fait approfondi le réalignement de la France sur la soi-disant « famille occidentale » et son « leadership étasunien ». Il a d'abord voulu « réinventer le monde libre » avec Donald Trump ; puis il s'est enthousiasmé pour « l'alliance des démocraties » surarmées grâce à laquelle les États-Unis de Joe Biden entendent défendre leur hégémonie sur le monde face à la puissance montante de la Chine ; le tout en prétendant œuvrer à une « autonomie stratégique » européenne souhaitée par lui seul. Sa politique étrangère a donc été entravée par une conception oligarchique d'un « multilatéralisme » réduit à quelques pays occidentaux et leurs alliés. Ce faisant, il a participé à l'aggravation de la crise d'un droit international et d'un système onusien à vocation universelle. Enfin, son quinquennat aura vu s'aggraver la confiscation par l'Élysée de l'action extérieure.**

## NOS RÉPONSES :

- **Notre groupe parlementaire n'en a pas moins systématiquement rappelé que les orientations internationales de la France ont une grande influence sur la vie concrète des citoyens, et doivent être l'affaire du peuple souverain. Il a saisi les opportunités pour rappeler la nécessité que la France déploie une action internationale non alignée**, en premier lieu à l'ONU, seule assemblée universelle. Le fil directeur de cette action doit être la défense de l'intérêt général des êtres humains face aux menaces que représentent le délitement du système de sécurité collective, la compétition économique généralisée, et la crise écologique. Articuler souveraineté et défense des biens communs et droits humains universels est une exigence que la pandémie n'a fait que renforcer.
- **Ce programme a été partagé et enrichi en de nombreuses occasions : déplacements de solidarité internationale de Jean-Luc Mélenchon ou d'autres députés en Europe, Amérique Latine, Afrique, Proche-Orient ; rencontres à l'Assemblée avec des personnalités politiques ou de la société civile du monde entier ; actions et témoignages de solidarités avec les mobilisations et révolutions citoyennes, etc.**
- **Enfin, la France insoumise s'est opposée à la destructions des moyens matériels de cette diplomatie indépendante** : en votant contre des budgets qui ont continué à éroder un réseau diplomatique exceptionnel ; en défendant, lors du vote de la loi Aide publique et développement et lutte contre les inégalités mondiales, la reconstruction d'un outil cohérent d'action extérieure ; en dénonçant le bradage par le gouvernement de nombreux outils de souveraineté dans les domaines énergétique, spatial, sanitaires, militaire etc.

# Une diplomatie de rupture avec le néolibéralisme international

---

**Dans ses discours Emmanuel Macron s'est fait le chantre de l'écologie et d'une « économie qui pense à l'humanité ».** Il a invité à « repenser le capitalisme » à la lumière d'une pandémie qui a « exacerbé les inégalités », allant jusqu'à dire que l'ouverture généralisée des échanges et du commerce mondial ont alimenté une crise sociale, démocratique et climatique. **Dans la pratique :**

- Il a œuvré avec les autres dirigeants européens à réduire le taux de la taxe sur les multinationales en discussion.
- Il s'est opposé à la levée des droits de propriété sur les vaccins contre le Covid-19, pour ne s'y rallier à reculons que lorsque Biden a soutenu cette mesure.
- Il a laissé se poursuivre les processus de négociations, de ratification ou d'application de 12 accords de libre-échange au niveau européen dont l'application agravera la déforestation et le réchauffement climatique.
- Les annulations de dettes publiques africaines ont été contrebalancées par des contrats ne bénéficiant qu'aux multinationales françaises et ont été de pair avec le maintien des accords commerciaux inégaux, l'emprise monétaire, du soutien à des régimes oligarchiques accaparant les richesses nationales.

## NOS RÉPONSES :

- Face au logiciel néolibéral de la politique internationale de Macron, les députés de la France insoumise, s'appuyant sur les propositions de l'Avenir en commun, programme le mieux noté par les ONG en matière de solidarité internationale, ont défendu la rupture avec la guerre économique généralisée qui exacerbe les inégalités et les tensions dans et entre les nations, et accélère le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la destruction des sols ;
- En demandant, lors du vote de la loi Aide publique au développement et Lutte contre les inégalités mondiales que les objectifs de développement durable de l'ONU, l'Accord de Paris sur le climat, soient contraignants et non placés en annexe ; la cohérence de l'ensemble de l'action extérieure de la France avec les objectifs affichés de cette loi, afin d'œuvrer à la lutte contre les causes de la pauvreté et des inégalités et pour la souveraineté des peuples ;
- En proposant - via des initiatives comme dans le rapport Mers et océans de Jean-Luc Mélenchon, pour une vision stratégique de long terme pour la France, ou la tribune internationale demandant la levée des droits de propriété sur les vaccins, initiée par Jean-Luc Mélenchon et signée par Lula et des dizaines de personnalités dans le monde - une diplomatie :
  - Soutenant l'élargissement de la liste des biens communs mondiaux et leur protection via l'extraction des mécanismes du marché ;
  - Portant au sein de l'OMC des propositions de rupture avec le néolibéralisme international, et réinvestissant la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) ;
  - Appuyant la mise en œuvre d'un mécanisme de restructuration des dettes souveraines dans le cadre de l'ONU ;
  - Respectant la pleine indépendance, notamment monétaire, des États et peuples africains, relançant la coopération, scientifique, universitaire, sanitaire.
- En soutenant via des déplacements de solidarité ou à distance, les révoltes citoyennes qui se multiplient aux quatre coins du monde depuis 10 ans, et qui voient porter des revendications universelles pour le renforcement des droits sociaux et démocratiques, et l'accès aux biens communs essentiels à leur existence matérielle.

# Libre-échange et relocalisation

---

- **Plus une boîte de paracétamol produite sur le territoire national.** C'est un symbole frappant d'une France dépendante du commerce international et à l'appareil productif affaibli. La pandémie et le fort ralentissement du commerce international ont rappelé avec force notre dépendance subie. Celle-ci s'inscrit dans des décennies de politiques signant des accords de libre-échange, favorisant le grand déménagement du monde et organisant les délocalisations et les importations massives, au sein de l'Union européenne et en dehors.
- **Macron est le continuateur zélé de ces politiques de libre-échange, malgré ses beaux discours opportunistes sur les relocalisations. Depuis son arrivée à l'Elysée, c'est plus d'un traité de libre-échange par an qui entre en vigueur :** avec le Japon (Jefta, 2019), Singapour (2019), Vietnam (2020) et Mexique (2021), dernier en date. C'est surtout en 2019 l'emblématique ratification du CETA, l'accord avec le Canada, qui a suscité des mobilisations populaires larges. Et c'est sans parler de l'accord d'investissement entre la Chine et l'UE. Ces politiques destructrices continuent d'être menées à pas feutrés, Macron et son gouvernement se cachant derrière la Commission européenne. Prochain accord en vue : celui avec le Mercosur, et notamment le Brésil qui risque de devenir la ferme-usine du monde et de déboiser entièrement sa part de l'Amazonie. Comme le CETA, **l'accord avec le MERCOSUR pourra être appliqué provisoirement, en grande majorité, sans vote des parlements nationaux.**
- Chaque accord conduit à une dégradation des conditions de production, via un dumping social, mais aussi un dumping écologique. La France ne peut et ne doit pas être « compétitive » sur ces terrains-là. C'est pourquoi la politique de relocalisation promise par Macron centrée sur des baisses massives des impôts de production (20 milliards d'euros, soit un cinquième du « Plan de relance ») en faveur des grands groupes sera nécessairement un échec. Au-delà des discours et des effets de communication, chacun peine à voir les effets concrets : la désindustrialisation se poursuit, le monde paysan continue de s'appauvrir.

## NOS RÉPONSES :

- Face à chaque accord, les parlementaires insoumis se sont mobilisés à l'Assemblée et au Parlement européen. Face au grand déménagement du monde, la France insoumise n'a cessé de défendre le **maintien de l'industrie déjà présente**, par la nationalisation si nécessaire (comme l'entreprise Luxfer par exemple, fabricant des bouteilles d'oxygène, menacée de fermeture en pleine crise du Covid-19).
- Mais aussi, en proposant des leviers afin de permettre une **relocalisation des productions importées**. La puissance publique peut actionner celui de la commande publique, notamment selon des critères sociaux et environnementaux. L'État peut conditionner les aides publiques et en exiger le remboursement si un grand groupe finit par délocaliser à l'instar de Bridgestone.
- Enfin, le **recours à un protectionnisme solidaire** modulant les droits de douane en fonction de critères sociaux, environnementaux et humains est la voie proposée par la France insoumise pour tendre vers un développement harmonieux sur notre territoire national et à l'international, à l'opposé d'un grand déménagement du monde sauvage ne bénéficiant qu'aux puissants.

# Pour les Outre-mer, un quinquennat de perdu

---

## À L'ISSUE DU QUINQUENNAT LA SITUATION DES OUTRE-MER NE S'EST PAS AMÉLIORÉE

### → **Les ultramarins sont moins satisfaits de leur vie que les Hexagonaux.**

A l'issue du quinquennat la situation des Outre-mer ne s'est pas améliorée. Une étude de l'Insee de 2020 rappelle que l'insatisfaction est plus forte chez les ultramarins, notamment du fait de leurs conditions financières et des problématiques de logement. C'est pour cela que les mobilisations populaires n'ont pas cessé sous Macron.

### → **Cherté de la vie, pauvreté et chômage : lots communs des ultramarins.**

La « vie chère » est un problème quotidien dans les Outre-mer. La dernière étude en date de l'INSEE, qui remonte à 2015, relève que les prix alimentaires y sont plus élevés que dans l'Hexagone (+ 37 % à La Réunion, + 42 % en Guadeloupe, + 45 % en Guyane et même +48 % en Martinique). « En même temps », la pauvreté reste bien plus élevée que dans l'Hexagone, de 2 à 4 fois supérieur et même 5 fois plus à Mayotte !

### → **Un mal-logement endémique, des besoins sociaux toujours alarmants.**

70% des ultramarins sont éligibles aux logements très sociaux, mais la part de ces logements n'y est que de 30% et décline depuis 2017. Le sous-équipement est chronique : le nombre de foyers sans douche est 6,5 fois plus élevé qu'en Hexagone. C'est le signe que la communication ne suffit pas : l'égalité réelle nécessite de réels moyens.

### → **L'eau est un enjeu vital au quotidien, renforcé en temps de pandémie.**

Un litre d'eau sur deux est perdu dans les Outre-mer. Les réseaux d'eau sont dans un état encore plus délabré que les hexagonaux où un litre sur cinq se perd en fuite. À Mayotte, un tiers des ménages n'a pas l'eau courante ! L'eau est nécessaire à la vie quotidienne. En temps de pandémie, c'est vital pour appliquer les gestes barrières, ne serait-ce que pour se laver les mains.

### → **Le manque de lits confine les Ultramarins sous état d'urgence sanitaire.**

Le Covid-19 a fait des ravages dans les Outre-mer, notamment pendant l'été 2021. Le gouvernement a enfin daigné proposer un texte de loi spécifique aux Outre-mer, mais c'était pour y prolonger l'état d'urgence sanitaire.

Les soignants étaient débordés, notamment du fait d'une sous-équipement chronique en santé. Selon une étude de la DREES en 2020, le déficit de lits de médecine en Outre-mer allait de -12% en Martinique à -56% à Mayotte !

## NOS RÉPONSES :

### → **Les interventions à l'Assemblée ont été nombreuses sur les problématiques spécifiques concernant les Outre-mer (chlordécone, sargasses, santé/CHU, vie chère, accès à l'eau, etc.) pour exiger que l'égalité républicaine soit respectée.**

→ Jean-Hugues Ratenon, député de la Réunion, n'a eu de cesse, notamment à chaque budget, d'alerter et de demander des moyens supplémentaires pour que l'État assume ses responsabilités vis-à-vis des territoires français d'Outre-mer.

→ Mathilde Panot a mené une commission d'enquête sur l'eau qui a révélé l'ampleur de l'incurie publique à fournir cette ressource vitale à l'ensemble de nos compatriotes, avec notamment un déplacement en Guadeloupe. Membre de la délégation aux Outre-mer, Danièle Obono s'est aussi rendue à La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane et n'a cessé d'interpeller les responsables locaux et nationaux.

→ Notre propre commission d'enquête sur la gestion de l'épidémie a permis d'auditionner des acteurs locaux et de rappeler le sous-équipement sanitaire dont souffrent les Français vivant dans les Outre-mer.

→ Jean-Luc Mélenchon a fait un déplacement à la Réunion où il a notamment assisté aux cérémonies de célébration de l'abolition de l'esclavage, aux côtés d'Huguette Bello. Le groupe a déposé une proposition de loi pour la création d'un jour férié national commémorant l'abolition de l'esclavage par la République française.



